

LETTRE AUX COMMUNAUTES de la Mission de France

SOMMAIRE

| | | | |
|---|----------------------|------|----|
| LIMINAIRE | | Page | 3 |
| I. - <u>RECHERCHES ET DOCUMENTS</u> : LE PRETRE. | | | |
| QU'EST-CE QU'UN PRETH ? | | | |
| 1°. DES FIGURES ANCIENNES A LA RE.ALITE | <i>René SALAUN.</i> | » | 5 |
| DEUX RETRAITES PASTORALES COMMUNAUTAIRES | | » | 27 |
| II. -- <u>RECHERCHES ET DOCUMENTS</u> : LA VILLE. | | | |
| ECHOS SUR LES VILLES. | <i>Julien POTEL.</i> | » | 33 |
| PARMI LES MILLE ET UNE FENETRES | <i>Julien POTEL.</i> | » | 48 |
| III. - <u>CHRONIQUES</u> : | | | |
| « CHEMINEMENT D'UNE EQUIPE PASTORALE » | | » | 26 |
| « VIVRE, POURQUOI ? » | | » | 32 |
| OUVRAGES REÇUS. | | » | 55 |

LA LETTRE
AUX COMMUNAUTÉS
DE LA MISSION DE FRANCE

paraît tous les deux mois

Comité de rédaction

Georges DURAND - Jean-François SIX

Jean DERIES

Abonnement

Ordinaire 14 Fr - De soutien 20 Fr

Le numéro 2,50 Fr

Tous les abonnements partent du 1^{er} janvier

CCP : LETTRE AUX COMMUNAUTÉS

PARIS 21.596.44

Rédaction et Administration

Lettre aux Communautés - Prélature

Pontigny (Yonne)

Pour

le père d'Yves ORVAIN

le père de Charles LASSALE

l'oncle, le beau-frère, la mère d'Octave FAVARO

prions le Seigneur

Mon âme a soif de Dieu

du Dieu de vie

Quand pourrai-je aller voir

la face de Dieu ?

Psaume 41

LIMINAIRE

PRÊTRES. Qui sommes-nous ? A qui sommes-nous envoyés ?

Ces deux questions retiennent, une fois encore, notre attention, et résument le sens de cette Lettre aux Communautés.

Qui sommes-nous ? Il faut dire d'abord que nous ne sommes pas les seuls à poser une telle interrogation. Les transformations qui caractérisent l'évolution actuelle des structures de vie sociale et de pensée provoquent un profond bouleversement dans toute l'Eglise : tour à tour l'espérance et le désarroi, avec toutes les tensions qu'ils provoquent, marquent la conscience et déterminent les décisions de bien des prêtres, à la Mission comme ailleurs.

En 1961, la J.O.C. avait suscité une grande enquête qui aboutissait, après le Congrès des Aumôniers d'Issy-les-Moulineaux, à la publication de l'ouvrage *Profils de prêtres d'aujourd'hui* (1). En mai 1964, préparant le Congrès des Aumôniers M.F.R. de septembre, les *Cahiers du clergé rural* publiaient à leur tour un questionnaire « *Prêtres du monde rural, qui sommes-nous ?* ». Les textes de ce Congrès viennent de paraître sous le titre *Prêtre, pour quoi ?* (2). Dans le même temps, une brochure était éditée par le Centre National des vocations : *Le prêtre, pourquoi faire ?* (3) ; et nous ne parlons pas des romans à thèse.

A Rome, les Pères conciliaires délibérèrent plusieurs jours en octobre dernier sur le Schéma traitant « du ministère et de la vie des prêtres » (4). Ce Schéma, renvoyé à la Commission compétente, est travaillé actuellement dans le monde entier par les évêques qui consultent dans ce but, de nombreux prêtres.

L'Assemblée plénière de l'Episcopat français aborda elle-même cette question lors de sa séance du 9 novembre dernier, à Rome. Mgr Guyot, Président de la Commission du Clergé, fit un important rapport sur les difficultés du clergé diocésain, les

motifs d'espérance, les conditions et objectifs d'un renouveau sacerdotal ; il annonça que la Commission poursuivait ses travaux (5).

René Salaün, pour sa part, voudrait nous aider à définir notre identité de prêtres. Dans la première partie de son étude, publiée aujourd'hui, il cherche à mettre en lumière les références, les figures anciennes du sacerdoce sur lesquelles s'appuient bien des chrétiens, prêtres et laïcs, pour préciser cette identité du prêtre. Dans une autre partie, il montrera ce que signifie la référence du prêtre à Jésus-Christ et au ministère apostolique tel que les débuts de l'Eglise nous le révèlent.

Il ne suffit pas de se savoir prêtre, il faut encore savoir vivre en prêtre. L'article suivant relate simplement deux retraites pastorales de l'été dernier, deux moments privilégiés choisis par quelques prêtres de la Mission pour faire le point avec le Seigneur, et ensemble, sur leur vie spirituelle. Bien qu'elles aient été peu commentées nous avons conscience, en attirant votre attention sur elles, que ces deux retraites - sans prédicateur « externe » - représentent un moment important pour la vie de la Mission.

Deuxième interrogation : à qui sommes-nous envoyés ? Parmi les nombreux traits qui caractérisent ce monde dont nous sommes, nous retenons aujourd'hui celui de l'URBANISATION.

Julien Potel apporte dans ce but une information élémentaire sur divers aspects des villes : mécanismes de l'urbanisation, composantes du mode de vie urbain, conséquences positives religieuses du fait urbain, rapports entre le territoire paroissial et la vie des citoyens. Ces notes sociologiques appelleraient une réflexion théologique, tant il est important que l'apport simultané de la sociologie et de la théologie coopèrent à une plus grande justesse de nos options pastorales : c'est l'un des objectifs du travail de l'atelier Mission-Paroisse. Julien Potel poursuit son étude en nous conviant à regarder la ville par quelques-unes de ses mille et une fenêtres...

(1) MOSSAND et QUINET. *Profils de prêtres d'aujourd'hui*. Coll. « Eglise et Monde Ouvrier ». Ed. Ouvrières, Paris, 1961. Cité dans *La Lettre aux Communautés*, n° 10, Noël 1962.

(2) A. BRONET, X. de CHALENDAR, H. DENIS. *Prêtres pour quoi ?* Recherche des aumôniers du M.F.R. et du M.R.J.C. Ed. Ouvrières, Paris, 1965.

(3) H. DENIS. *Le prêtre, pourquoi faire ?* Centre National des vocations, 106, rue du Bac, Paris 7^e. 1964.

(4) D.C., col. 1481-1496, n° 1436, 15 nov. 1964.

(5) La Croix, p. 5, 11 nov. 1964.

QU'EST-CE QU'UN PRÊTRE ?

DES FIGURES ANCIENNES A LA RÉALITÉ

René SALAUN

INTRODUCTION.

« Le prêtre, on ne le comprendra qu'au ciel », disait le Curé d'Ars.

En effet, le sacerdoce chrétien est un mystère de foi, Nous n'en épuiserons pas la richesse à force de réflexion. Il importe surtout de faire valoir le talent confié à notre gérance, comme fit Jean-Marie Vianney et bien d'autres, A l'entrée du ciel on ne nous fera pas passer un examen scolaire sur la nature du sacerdoce, car « ce qu'on demande à des intendants, c'est que chacun soit trouvé fidèle. » (1 Cor, IV, 2).

C'est vrai, heureusement.

N'empêche que le sacerdoce, comme les autres mystères ou sacrements, est un signe révélateur de ce qu'il contient, et non pas un secret hermétique. Il s'offre, comme les autres mystères, à la « foi en quête d'intelligence » : réfléchir sur sa foi aide à la mieux traduire. Aujourd'hui surtout, puisque des questions sont posées à l'Eglise et dans l'Eglise.

De toute façon celui qui prétendrait vivre le sacerdoce, plutôt que d'en faire la théorie, ne doit pas se leurrer il y a toujours une théorie impliquée dans une conduite, dans les choix, dans les engagements, dans les abstentions, Mieux vaut que cette théorie corresponde à la vérité chrétienne.

Essayons donc d'éclairer les questions aujourd'hui, auxquelles des réponses sont nécessairement données.

*
* *

Nous procéderons par étapes.

En effet, on peut déceler quatre sortes de références fondamentales, quatre formes typiques du sacerdoce, derrière les

exhortations morales, les formules bien frappées, les impératifs pastoraux, les définitions de rôle, qui servent couramment à rappeler aux prêtres comment ils doivent se montrer vraiment prêtres. Que valent ces références ?

1) Avant de dire et pour dire précisément ce qu'est le prêtre catholique, on juge bon parfois de définir d'abord ce qu'est le prêtre en général : on en cherche une idée universelle, une sorte de genre prochain, comme dit la scolastique. Ceci conduit à décrire le prêtre de la religion naturelle, autrement dit le prêtre païen. La première question que nous poserons sera donc : « Notre référence première est-elle le prêtre païen ? ». A ce propos nous parlerons de « l'homme du sacré » car le sacré est bien au centre de la religion naturelle, et c'est souvent que le prêtre est invité à se manifester comme l'homme du sacré.

2) Mais on a aussi coutume d'interroger la Révélation ancienne. On cherche alors une première approche de la définition du prêtre d'aujourd'hui dans l'institution sacerdotale israélite. Le plus souvent on utilise l'épître aux Hébreux, parce qu'elle prend son point de départ dans l'ordre ancien pour éclairer l'ordre sacerdotal nouveau. D'où notre seconde question : « Notre référence est-elle le prêtre juif ? ». A cette occasion, nous parlerons des qualificatifs de « séparé » et de « médiateur » couramment appliqués au prêtre catholique.

3) Cependant c'est Jésus-Christ lui-même qu'on évoque le plus fréquemment comme type du prêtre. L'épître aux Hébreux nous révèle le mystère du Prêtre parfait, la tâche sacerdotale qu'il dût remplir, la fidélité dont il fit preuve : il semblerait facile de découvrir, d'un même regard, en filigrane, le mystère du sacerdoce participé, les tâches qui lui incombent, la fidélité à laquelle il est appelé. « Jésus-Christ est-il bien ainsi notre référence immédiate ? ». C'est la troisième question que nous étudierons. Nous ne pourrons le faire sans parler déjà de l'Eglise peuple sacerdotal, de la mission du Verbe incarné, de sa médiation unique, ce qui obligera à des conclusions nuancées.

4) Nous serons ainsi conduits à poser une quatrième question : « Le type le plus immédiat et le plus adéquat, auquel nous référer, ne serait-il pas celui que Jésus-Christ lui-même a institué, et qui nous est décrit au long des pages du Nouveau Testament ? ». Nous étudierons le ministère apostolique, tel que les débuts de l'Eglise nous le révèlent, et montrerons qu'en cet exemplaire immédiat se trouve la mesure exacte de notre participation au sacerdoce du Christ, de notre similitude avec le sacerdoce ancien, et de notre rôle « d'homme du sacré ».

Enfin, dans un cinquième chapitre, nous essaierons de synthétiser les résultats de toute cette enquête,

Le présent article ne répondra qu'aux deux premières questions.

1. - NOTRE REFERENCE EST-ELLE LE PRÊTRE PAIEN ?

A) - LA QUESTION EST-ELLE INCONGRUE ?

Aucunement.

1) Les théologiens ont de fait essayé de se référer au sacerdoce en soi, en en donnant une définition générale, applicable à tout sacerdoce, à celui du christianisme comme à celui des religions païennes. L'intérêt pour cette voie d'accès au sacerdoce chrétien a été relancé par une science nouvelle, l'histoire comparée des religions. Ces théologiens se réservaient d'ailleurs d'user des correctifs qu'apporte la méthode d'analogie, quand il s'agit de transposer sur le registre du mystère chrétien des notions dégagées de l'expérience par l'analyse scientifique ou philosophique.

Il n'est certes pas sans intérêt d'étudier les formes religieuses dans lesquelles se sont exprimés les peuples en quête du sens de la vie, ne serait-ce que pour connaître les enracinements souterrains de nos attitudes spontanées. Il est bon à l'homme, et au chrétien, de se connaître lui-même, de mieux se « saisir » pour mieux se donner à Dieu, lucidement.

Malheureusement les observations et les théories explicatives sur les religions n'ont guère défriché pour le moment la grande forêt obscure.

Surtout s'il s'agit de réfléchir à la nature et aux responsabilités du sacerdoce, cette méthode apparaît radicalement infirme

« Ce n'est que de *l'intérieur*, dit P. Idiart (1), que l'on peut saisir une réalité religieuse constante (attitude ou institution). Il n'existe pas, en ce domaine, de genre prochain et de différence spécifique pour une classification objective. Le seul universel est la relation de l'Homme au Tout-Autre, dans laquelle viennent s'insérer les modes concrets et historiques offerts aux personnes. La même intention religieuse universelle trouvera à s'inscrire avec plus ou moins de bonheur dans l'indéfinie vérité des expressions religieuses en usage dans l'humanité. Chaque religion est comme un langage, ou plus exactement une langue, codifiant des modes d'échanges dans une aire historico-spatiale définie. On ne peut appréhender et comparer les phénomènes religieux de l'extérieur, comme des objets, par leurs attaches historiques ou leur situation dans une structure, sans les méconnaître profondément et en fausser le sens, si l'on ne tient compte qu'ils expriment une intention, qu'ils sont non des objets mais des signes, référables à un signifié avant d'être comparables entre eux ».

Non seulement vouloir extraire de l'observation une idée universelle du sacerdoce c'est entrer dans l'impasse signalée par P. Idiart, mais, quand il s'agit de la foi chrétienne, n'oublions pas qu'elle est plus qu'une religion : l'intention, la relation au Tout-Autre, les signes et leur rapport au signifié,

1) Dans *Etudes sur le sacrement de l'ordre*. Paris. Le Cerf. 1957, p. 328.

revêtent dans le christianisme une originalité supplémentaire, parce que Jésus-Christ est venu révéler LA vérité sur le Signifié, et le Tout-Autre. Le P. Lécuyer conseille fort justement « d'éviter le procédé, toujours critiquable et dangereux, de donner une définition a priori, à laquelle coûte que coûte on essaierait ensuite de ramener tout sacerdoce, y compris celui du Christ » (2).

2) Un autre fait montre que la question ci-dessus n'est pas incongrue : bien des gens paraissent avoir en tête un schéma du prêtre qui s'apparente à celui du prêtre païen : ils nous prendraient facilement pour tels, et nous risquons d'y consentir plus ou moins.

Quand on définit le prêtre *homme du sacré* est-ce bien toujours dans le sens ou l'entendait Jésus-Christ : « Je me consacre, pour qu'ils soient consacrés en vérité » (Jean XVII, 19) ?

« La propension de certains fidèles à une attitude magique pourra inquiéter les prêtres ; et cette inquiétude, qui est celle du pasteur attentif à l'authenticité de l'accueil fait à son ministère, peut devenir, doit devenir même, l'inquiétude du ministre soucieux de ne pas faire écran, de ne pas capter à son profit ce qui passe par lui mais pour ne point s'y arrêter, de ne pas mêler son ombre à la lumière qu'il annonce mais n'est pas. Et si la tentation de l'attitude magique chez le fidèle remonte très loin dans l'histoire religieuse de l'humanité, bien au-delà des origines chrétiennes, n'en va-t-il pas de même de la tentation du ministre ? » (3).

Notre inquiétude là-dessus s'est aujourd'hui avivée, à mesure que nous découvrons le paganisme ambiant :

« Le païen n'est plus pour nous une image de légende, mystérieusement mêlée aux conflits des origines ou de l'expansion missionnaire. Nous le côtoyons chaque jour ; nous le retrouvons dans le doute ou l'athéisme; nous le devinons dans la tiédeur ou l'abandon ; nous l'appréhendons dans les routines ou les imprudences... Hier encore l'histoire des religions nous présentait comme *anachronique* le primitif notre contemporain ; aujourd'hui la phénoménologie religieuse ou la sociologie nous font retrouver d'autres nous-mêmes sous toutes les latitudes et à chaque époque. Hier encore « païen » sonnait comme antique, barbare, sauvage attardé; aujourd'hui « païen » s'entendrait mieux encore du « vieil homme » inexpugnable que du « préchrétien » égaré ou maladroit. Et, en termes nouveaux, beaucoup de questions se posent qui paraissaient les plus oubliées ». (4).

B) - ÉQUIVOQUES DE LA FORMULE : LE PRETRE EST L'HOMME DU SACRÉ.

L'homme, créé par Dieu et pour lui, est constitutivement religieux. Le sens de Dieu peut être combattu, par le laïcisme, par le marxisme ; il ressurgit, sous des formes diverses.

2) *Le sacerdoce dans le mystère chrétien*. Paris. Le Cerf. 1956, p. 18.

3) P. Idiart : Ibid. pp. 325-326.

4) P. Idiart : op. cit. pp. 326-327.

Le prêtre fait partie de cet univers religieux que l'homme, tout spontanément, se construit, sous le voile de représentations qui dépendent de son histoire, de son entourage, de sa culture. La révélation de l'Ancien Testament a emprunté à la culture orientale - mais en les orientant déjà - bien des formes de la vie religieuse, y compris celle du sacerdoce, en vue de l'éducation du peuple de Dieu.

La « religion », au sens naturel du terme, est une réalité facilement équivoque, qui appelle la critique : « J'ai ma religion », disent les braves gens pour signifier qu'ils ne tiennent pas à celle de l'Eglise.

Quand ils viennent vers nous, pour entrer en relation avec le sacré, nous voudrions savoir quel est exactement l'objet qu'ils recherchent, et s'il relève vraiment de notre responsabilité « d'intendants des mystères de Dieu ».

Quand on nous dit que nous sommes les hommes du sacré, nous voudrions être sûrs qu'on nous parle bien de ce « sacré » original que Jésus-Christ est venu révéler et instaurer ?

Or il est facile de confondre avec le vrai sens de Dieu certains types de mentalité religieuse spontanée, non convertie, tels que les suivants :

a) Le sacré AU-DESSUS de l'homme, ou AU-DEDANS des choses.

L'homme se représente facilement le sacré comme une force mystérieuse, au-delà du monde, mais parfois aussi présente en certains êtres : il a une influence indéniable sur l'existence, du moins tant que l'homme n'a pu saisir le secret des choses pour le maîtriser. La distinction du sacré et du profane a suivi le cours des découvertes humaines sur la nature. La science et la technique ont repoussé plus loin les frontières du sacré mais il demeure, pour bien des situations limites la naissance, l'amour, la maladie, la mort.

Le prêtre en est le spécialiste, et on est bien obligé d'avoir recours à lui. Il est l'homme de l'espace sacré : l'église, la sacristie. Il est l'homme du temps sacré : les dimanches, les fêtes, la mort.

C'est normal qu'il soit à part comme le sacré, possesseur des secrets.

C'est normal que ses interventions soient marquées d'un caractère irrationnel, impératif, indiscutable : les braves gens se sentent obligés de passer par lui.

La réaction rationaliste, scientiste, laïciste fut et demeure une réaction émancipatrice vis-à-vis du sacré, au nom de la raison et de la liberté.

(Nous ne parlons pas ici des résurgences du sacré, en l'homme invinciblement polarisé vers un absolu, sous la forme de ce que nous appelons les idoles modernes : la science, le progrès, les affaires, le patrie, l'histoire, le parti...).

A travers cette conception religieuse spontanée, quand elle n'est pas dégradée en pure magie, s'exprime un sens de quelque chose d'autre, une croyance en quelque chose, voire en quelqu'un, puissant, créateur : « J'ai ma croyance », dit-on. Ce n'est pas encore de soi la foi de Jésus-Christ.

b) Le sacré DERRIÈRE nous.

Il est des mentalités polarisées vers un passé idéalisé, devenu un Age d'or. Le passé est jugé bon, supérieur au présent : c'est une valeur, ou mieux le lieu et la source de toutes les valeurs.

Le prêtre apparaît alors comme le témoin d'une sorte d'Eden, le mainteneur de traditions dont le sens a été perdu, le gardien de la « morale de nos pères ». Il peut même apparaître comme le continuateur de Jésus-Christ, mais un Jésus-Christ purement du passé, auteur d'une morale très élevée, ou encore comme représentant le Christ « archétype » primordial lointain, couramment dénommé « le Bon Dieu », Il n'apparaît pas comme le ministre du Fils de Dieu fait homme, toujours homme et Dieu, toujours vivant, toujours puissant et agissant pour sauver les hommes en raison de sa mort et de sa résurrection.

La mentalité moderne est également en réaction contre ce passéisme en soi, et donne a priori valeur au progrès.

c) Le sacré DEVANT nous.

D'autres situent le sacré au-delà de l'histoire, c'est-à-dire après la mort ou à la fin du monde. Ils ont une mentalité apocalyptique ou eschatologique aussi pessimiste - donc souvent défaitiste - sur le présent, que la mentalité précédente.

Les sectes modernes, comme les témoins de Jéhovah, rejoignent sur ce point un certain judaïsme, que l'attente du « Jour de Iahvé » a empêché de reconnaître le Messie présent.

Le prêtre devient, dans cette perspective, le sacralisateur de la mort, ou encore le représentant du Justicier, celui qui détient les clés du monde futur, où la revanche sera prise contre ceux qui auront opté pour cette terre. Il n'a pas à s'occuper des choses de la terre : il peut et doit les mépriser purement et simplement.

Le marxisme a trop critiqué l'aliénation religieuse pour qu'il soit utile d'insister sur les dangers de cette conception uniquement eschatologique.

d) Ces trois attitudes peuvent se trouver mêlées chez les mêmes hommes.

Nous avons indiqué leurs équivoques. Equivoques ne veut pas dire sans aucune valeur : la foi chrétienne intègre la religion, s'y enracine, s'en nourrit, mais en le jugeant, en la purifiant, en la dépassant. Le tout c'est que les formes religieuses insuffisantes ou aberrantes ne pèsent pas sur la réalisation historique du sacerdoce chrétien.

C) - LE PRETRE CATHOLIQUE ET LE SACRE.

Quand on a dit au prêtre qu'il est l'homme du sacré, on ne lui a finalement pas dit grand' chose, ni de sa relation aux « choses sacrées », ou aux « choses profanes », ni sur la distinction entre les unes et les autres. Son incertitude pratique reste entière.

a) Bien sûr, les mots eux-mêmes lui signifient qu'il a à faire avec le sacré : sacerdoce, sacrifice, consacrer, sacrement. Mais que veulent dire ces mots en régime chrétien ?

Il ne méprise pas les manifestations natives de la religion, pas même ce culte nouveau qui tend à déifier l'Homme, sous les dénominations diverses de ses projets et de ses œuvres. Mais il ne veut pas jouer les magiciens, les druides, les prêtres païens.

« Le prêtre, dit le Cardinal Suhard, n'est pas un magicien... Dépositaire d'une puissance sans égale de transformation - la Transsubstantiation, les sacrements - le péril n'est pas illusoire pour le prêtre d'un retournement sacrilège. Il risque à tout moment d'utiliser à ses fins propres ses prodigieux charismes, et de tenter par eux d'asservir les choses et les personnes...

Mais ce sont eux surtout (les fidèles) qui seraient portés à voir dans le prêtre une sorte de génie, bienfaisant ou maléfique, et dans les sacrements dont il a le monopole des talismans invincibles. L'ethnologie et l'histoire des religions nous montrent que ce contresens dans l'interprétation ou l'exercice de la fonction sacerdotale n'est pas une illusion... De nos jours la superstition, que le progrès technique semble avoir pour effet de déchaîner, nous en fournit une nouvelle preuve : chez les fidèles mal informés, par cette passive crédulité ; chez trop de non-chrétiens, par la répulsion née de la crainte obscure que provoque en eux la simple vue du prêtre » (5).

De fait la question l'assaille quotidiennement à l'occasion du sacrifice, des sacrements, des consécrations. On lui demande des rites. Est-on poussé par la foi ? Est-on poussé par la foi proprement chrétienne, en Jésus-Christ ? Il se trouve aussi embarrassé pour refuser que pour consentir.

Il est également embarrassé quand on le sollicite de garantir de nouvelles formes de sacré, dans lesquelles l'homme rationnel et technique situe ses nouveaux absolus. Son refus risque de nier de vraies valeurs. Son oui risque de nier la transcendance du vrai Dieu.

Il est bien d'accord pour sauvegarder le caractère sacré qu'il a reçu par l'imposition des mains : on le lui dit souvent, il l'a relu dans l'Écriture (1 Tim. IV, 14; 2 Tim, 1, 6), Mais que signifie ce caractère ? A quoi précisément, pourquoi faire, a-t-il été consacré ?

b) Le vrai recours du prêtre qui s'interroge ainsi sera la Révélation d'en haut. C'est elle qui lui dira quel est le vrai sacré, la vraie distinction et le vrai rapport du sacré et du profane, selon la vue de Dieu lui-même. C'est elle qui lui dira qui il est, ce dont il a charge, comment il doit aider les hommes à découvrir le vrai sacré qui les sauvera.

Une réflexion sur le sacerdoce en soi, sur le sacré en soi, ne lui donnera pas grand' chose, sinon un sens critique plus averti en face d'équivoques. Ces mots recouvrent des réalités trop fluentes. Et pour une critique exacte, il faut des critères, qui viennent de la Vérité, et non des ombres.

5) *Le prêtre dans la Cité* : Lettre pastorale de 1949. Ed. Lahure. Paris. pp. 2,26.

Voir par exemple aussi A.-M. Henry : *Le baptême des enfants d'incroyants* dans *Parole et Mission*, 22, juillet 1963.

L'histoire sainte dans laquelle nous sommes engagés s'est chargée elle-même d'assumer toutes les valeurs positives de la religion naturelle ; elle a entrepris depuis longtemps de les discriminer, de les convertir, de les porter à leurs dimensions plénières : « Tout est à vous ,soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit le Présent, soit l'avenir. Tout est à vous ; mais vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu » (1 Cor. III, 21-23).

Interrogeons donc la Révélation.

*
* *

2. - NOTRE RÉFÉRENCE EST-ELLE LE PRÊTRE DE L'ANCIENNE LOI ?

Le sacerdoce tient une grande place dans l'économie religieuse de l'Ancien Testament, comme dans la plupart des religions. Il a éminemment contribué à l'éducation spirituelle du peuple de Dieu, en même temps que la royauté et la prophétie. Il les avait précédées, il leur a survécu.

I. - DESCRIPTION DU SACERDOCE DE L'ANCIENNE ALLIANCE.

1) Le sacerdoce lévitique.

C'est à lui qu'on a l'habitude de se référer sans doute parce que l'épître aux Hébreux lui accorde une spéciale attention,

Mais nous verrons qu'il n'est pas le seul type de sacerdoce en Israël. L'épître aux Hébreux ne parle pas que de lui, mais aussi du sacerdoce royal. Et surtout elle ne s'adresse pas à des prêtres chrétiens pour leur dire qui ils sont, mais à des nostalgiques du sacerdoce lévitique pour les détacher de l'ombre et les attacher à la réalité nouvelle.

D'autre part on pense toujours au sacerdoce lévitique en ses formes dernières. Mais il a évolué assez considérablement, au cours de l'histoire israélite.

a) Un très ancien document, la bénédiction de Moïse sur les tribus (Dt. 33, 8-11), décrit ainsi les spécialités des lévites :

« Donne à Lévi tes Urim, et tes Tummin à l'homme à qui tu fis grâce » ils devaient donc consulter Dieu par les sorts.

« Ils ont gardé ta parole et ils maintiennent ton alliance ; ils enseignent tes coutumes à Jacob et ta loi à Israël ». Ceci ne définit pas un rôle prophétique, tel que celui de Moïse porte-parole de Dieu ; mais un rôle de gardiens, de mainteneurs, d'éducateurs.

« Ils font monter la fumée à tes narines, et mettent l'holocauste sur ton autel ». Le culte fait partie de leurs attributions : il ne définit pas le tout de leurs responsabilités.

Aux origines, les prêtres n'étaient pas strictement regroupés autour du temple de Jérusalem ; ils ne formaient pas cette caste à part, coupée du peuple, que nous découvrons au temps de Jésus. Bien au contraire « le prêtre est en contact habituel avec les gens, il demeure avec eux, il sanctifie leur vie quotidienne, il est facilement un pasteur » (6).

b) A partir de Josias une réforme est entreprise. On peut en lire la formulation par exemple dans Ez. 44.

Désormais tout est recentré sur le seul temps légitime. Le clergé est hiérarchisé : un grand-prêtre, les prêtres proprement dits, enfin les lévites réduits à des fonctions subalternes.

Le sacerdoce n'est pas encore caractérisé par le seul culte, témoin cette monition de Malachie : « C'est aux lèvres du prêtre de garder le savoir, et c'est de sa bouche qu'on recherche l'instruction : il est messager de Iahvé Sabaot » (2,7).

Il faut que ce clergé, rassemblé autour du temple, puisse vivre. Il vivra de l'autel : « Lévi n'a reçu ni part ni héritage avec ses frères ; Iahvé lui-même est son héritage » (Dt. X, 9). « Les prêtres lévites, toute le tribu de Lévi, n'auront point de part ni d'héritage avec Israël : ils vivront des mets offerts à Iahvé et de son patrimoine » (Dt. XVIII, 1).

Quand on lit, dans l'Ecclésiastique, l'éloge d'Aaron (ch. 45) on retrouve l'écho de toute la tradition antérieure ; mais c'est le culte, avec ses splendeurs, qui retient surtout l'attention et suscite l'admiration de l'auteur. Depuis longtemps en effet la Parole de Iahvé est devenue une parole écrite ; beaucoup savent lire ; les sages, les scribes, prennent le relai des prêtres dans l'instruction spirituelle du peuple. Par contre, « la médiation cultuelle est un privilège sacerdotal exclusif, le sacerdoce royal du Messie n'étant plus qu'un élément particulier de l'eschatologie (Ps. 110, 4). Dès lors le rôle propre des prêtres tend à se définir en fonction du culte » (7).

2) Le sacerdoce des chefs et des rois

« Le premier sacerdoce qui exista en Israël ne fut pas le sacerdoce fonctionnel de la tribu de Lévi, mais le sacerdoce naturel des chefs dans le groupe dans lequel ils exercent l'autorité » (8).

- Le prêtre peut être tout simplement le chef de famille, dans le cas par exemple du sacrifice de l'agneau pascal.

- Nous voyons Abraham et Jacob, chefs de tribus, faire office de prêtres (Gn. XII, 7; XIII, 4; XXVIII, 21). De même Melchisédech, le roi de Salem, était prêtre de son Dieu « El-Elyôn » : Quand le Ps. 110, 4 dit au roi davidique « Tu es prêtre à la manière de Melchisédech », il reconnaît en « El-Elyôn » (Dieu Très-Haut) Iahvé, et il reconnaît dans les rois, nouveaux chefs du peuple choisis, cette dignité sacerdotale dont étaient revêtus autrefois les patriarches. Noter que le Ps. 73,3 identifie Salem et Jérusalem.

6) A. Gélén. *Le sacerdoce de l'ancienne alliance*. In *La Tradition sacerdotale*, Le Puy. Ed. Mappus. 1959, p. 35.

7) P. Grelot. *Le sacerdoce chrétien dans l'Écriture*. N° 38-39, du *Bulletin du Comité des études de la C. de S. Sulpice*. juillet-décembre 1962, pp. 285-286.

8) *Ibid.*, p. 284.

- Parmi tous les chefs d'Israël, le plus prestigieux fut Moïse. Nous le voyons intervenir sacerdotalement, au moment décisif de la conclusion de l'alliance entre Iahvé et le peuple. La médiation de Moïse, non moins que celle des prêtres lévites, sera comparée, par l'épître aux Hébreux, à celle du Christ, comme l'image à la réalité.

Il serait incorrect de n'éclairer le culte du Nouveau Testament à la lumière du culte ancien qu'en se référant à l'institution lévite. Le sacrifice pascal et celui du Sinaï, les grandes figures de Melchisédech, de Moïse, qui fut, ainsi que David, chef du peuple, prophète et sacrificateur, apparaissent, à la lumière du Nouveau Testament, des types plus profondément significatifs des réalités à venir que le sacerdoce de la famille d'Aaron.

Mais il serait encore plus incorrect de ne pas tenir compte d'un troisième éclairage, qui nous est donné à partir du peuple de Dieu lui-même.

3) Le sacerdoce royal du peuple de Dieu.

C'est encore au moment solennel de l'alliance que Iahvé fait dire à tout le peuple par son médiateur Moïse : « Désormais, si vous m'obéissez et respectez mon alliance, je vous tiendrai pour miens parmi tous les peuples car toute la terre est mon domaine. Je vous tiendrai pour un royaume de prêtres, et une nation consacrée » (Ex. XIX, 6). Ce texte d'Alliance aura un lointain retentissement.

« Sans préjuger de l'existence d'un sacerdoce spécialisé, grâce auquel le culte public peut s'accomplir, le rédacteur d'Ex. XIX, 3-8 peut à bon droit voir dans le peuple entier un « royaume sacerdotal » en vertu de l'alliance sinaïtique : la fonction propre d'Israël ici-bas est de glorifier Yahveh par toute sa vie, dont le culte public est le centre, de faire monter vers lui l'action de grâce et le louange de la création tout entière » (9).

Cette vocation sacerdotale du peuple de Dieu sera rappelée au moment de l'exil, quand les perspectives du grand retour et de la grande rénovation commencèrent à se rouvrir : « Et vous, vous serez appelés prêtres de Yahveh, on vous nommera ministres de notre Dieu » (Is. LXI, 6).

Autre chose la vocation, autre chose la fidélité à répondre. Entre les deux s'interposa, au cours de l'histoire d'Israël, un double écueil : le formalisme, l'étroitesse nationaliste. C'est le prophétisme qui rappela le peuple à son authentique mission sacerdotale. Il éveilla les consciences à la vérité intérieure du culte visible, les ouvrit aux perspectives universalistes, bien avant le N.T., qui n'eut qu'à prolonger l'effort en utilisant les mots eux-mêmes des prophètes.

- Osée déjà s'emportait contre un culte vide et faux : « C'est l'amour que je veux, non les sacrifices, la connaissance de Dieu, non les holocaustes » (Os. VI, 6 ; cf. Mt. IX, 13 ; XII, 7). De même Amos (V, 21), Isaïe (I, 11ss), Zacharie (XIV, 20-21).

Ils furent entendus par les meilleurs des Juifs, comme en témoignent plusieurs psaumes : « Tu ne voulais ni sacrifices ni oblations... Alors j'ai

9) P. Grelot. Art. cit., p. 228.

dit : je viens... Il m'est prescrit de faire tes volontés » (40, 7-9). « Mon sacrifice, c'est un esprit brisé ; d'un cœur brisé, tu n'as pas de mépris » (51, 18-19 ; cf. 50, 7-15).

• L'élargissement vers les « nations » est sensible au moment où Israël est dispersé parmi elles : « Les fils d'étrangers... je les conduirai à ma montagne sainte. Je les réjouirai dans ma maison de prière. Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront acceptés sur mon autel, car «sa maison s'appellera une maison de prière pour tous les peuples » (Is. LVI, 6-7; cf. Mt. XXI, 13). Le discours eschatologique final du livre d'Isaïe fait pressentir la Pentecôte et le texte de Rom. XV, 15-21, sans compter l'Apocalypse :

« Et moi je viens rassembler les nations de toutes langues. Elles viendront voir ma gloire. Je leur donnerai un signe et j'enverrai certains de leurs rescapés vers les nations Tarsis, Put, Lud, Moshek, Rosh, Tubal, Yavan, vers les îles lointaines qui n'ont pas entendu parler de moi et n'ont pas vu ma gloire. Et ils révéleront ma gloire aux nations. Et de toutes les nations, en offrande à Dieu, ils ramèneront tous vos frères - à cheval, en char, en litière, à dos de mulet ou de dromadaire - sur ma montagne sainte, à Jérusalem, dit Yahveh, comme les enfants d'Israël apportent l'offrande dans des vases purs au Temple de Yahveh. Et de certains d'entre eux je me ferai des prêtres, des lévites, dit Yahveh » (Is. LXVI, 18-21 ; cf. Ps. 87, 7 et l'épître de l'Epiphanie, tirée elle aussi de la fin d'Isaïe).

Le célèbre texte de Mal. 1, 11, dans lequel les Pères et la Liturgie ont lu le projet de Dieu de rassembler l'univers dans un unique culte, fait donc partie d'une tradition plus ancienne.

*
* *

II. -- LE SACERDOCE ANCIEN NOUS DIT-IL LE SECRET DU NOUVEAU ?

1) Les figures nous parlent de la réalité.

En effet l'histoire du salut a commencé avant Jésus-Christ, La révélation ancienne introduit à l'intelligence de l'Evangile. Ce fut vrai pour ceux des anciens qui furent vraiment fidèles au mouvement de l'Esprit, tels les pauvres qui accueillirent le Christ. C'est encore vrai pour nous : connaître les enracinements de l'économie nouvelle permet d'en mieux comprendre l'efflorescence.

C'est ainsi que toutes les richesses religieuses dont nous venons de parler, et celles qui s'y rattachent, sont exploitées dans le Nouveau Testament. Les textes sont repris, à la lettre. On retrouve les expressions culturelles temple, sacrifice, offrande, prêtre, autel, agneau, pâque, encens, purification, azymes...

Dès les origines, Clément de Rome, pour remettre un peu d'ordre dans la communauté anarchique de Corinthe, compare les degrés de la hiérarchie chrétienne à ceux de la hiérarchie lévitique.

L'évêque avertit ainsi les candidats au diaconat avant l'ordination : « Vous recevrez aujourd'hui le titre et la fonction des Lévites : car vous

êtes choisis pour le service du tabernacle du témoignage, c'est-à-dire de l'Eglise de Dieu, qui, toujours entourée d'ennemis, leur livre un combat sans relâche... ».

Il ordonne les prêtres en priant ainsi : « Les classes sacerdotales, et les fonctions des Lévites sont pour nous des figures sacrées : elles ont pris un nouvel éclat, lorsqu'aux pontifes chargés de gouverner le peuple, vous avez associé comme aides dans leur travail des hommes d'un ordre et d'une dignité inférieure. Ainsi dans le désert vous avez communiqué à soixante-dix sages l'esprit de Moïse qui avec leur aide gouverna facilement un peuple innombrable. Ainsi encore vous avez transféré sur Eléazar et Ithamar l'abondante plénitude qu'avait reçue leur père Aaron, afin que le nombre de prêtres suffise pour les sacrifices et pour un ministère sacré important... ».

Il y a un lien, une certaine continuité entre la hiérarchie ancienne et la nouvelle.

Il est donc normal que des prêtres chrétiens cherchent, jusque dans les textes et les institutions de l'Ancien Testament, et surtout dans les personnages religieux dont Dieu s'est servi pour préparer l'avènement de son Fils, une compréhension plus profonde de leur place dans le plan de Dieu

« En feuilletant les lettres et mandements de Mgr Billet, archevêque de Chambéry vers le milieu du siècle dernier, un historien s'étonnait du nombre de références au Lévitique. Cet écrit n'est évidemment pas un livre de piété. Et cependant, à le fréquenter - comme a fait l'auteur de l'épître aux Hébreux - on acquiert un grand respect de l'état sacerdotal » (10).

Encore faut-il être sérieux dans cette lecture de l'Ancien Testament. Ne pas céder à la tentation de réduction : par exemple en ne s'intéressant qu'au sacerdoce (à l'exclusion du prophétisme), en ne s'intéressant qu'au sacerdoce lévitique et en négligeant le sacerdoce royal, en privilégiant la phase historique où le sacerdoce est devenu une caste, en ne prêtant attention qu'aux fonctions cultuelles des prêtres. C'est une autre tentation que de majorer la portée d'un texte : nous en reparlerons à propos de la « séparation sociale » du sacerdoce.

2) *Umbram fugat veritas.*

L'Ancien Testament à lui seul ne peut nous renseigner. Il n'aide à comprendre le Nouveau que si d'abord le Nouveau projette sa propre lumière sur les commencements, les préparations, les images, les ombres. Ainsi fait l'épître aux Hébreux, ainsi font les Pères, ainsi fait la liturgie. Qu'est-ce qui, dans l'économie passée, était un échafaudage provisoire, qu'est-ce qui perdure dans l'achèvement ? C'est l'achèvement lui-même qui nous le dit.

Ne lisons donc pas l'Ancien Testament sans critique chrétienne, comme s'il projetait de lui-même une clarté décisive sur le temps de l'Eglise.

10) A. Gelin. *La Tradition sacerdotale*. Ed. Mappus. Le Puy. 1959, p. 48.

Nous sommes facilement pris au mirage d'une représentation symétrique. On imagine un avant et un après Jésus-Christ qui seraient similaires : des prêtres de part et d'autre, des sacrifices de part et d'autre, des proclamateurs de la Parole et des gardiens de la Loi de part et d'autre, voire comme ce fut dit au Moyen Age, des rois de part et d'autre. Entre les deux, comme un épisode éblouissant mais passager, Jésus-Christ. Il est maintenant monté au ciel : il n'est plus là. Le temps du nouvel Israël prépare son retour de la même manière que le temps du premier a préparé sa venue.

S'il en était ainsi, on comprendrait que ceux qui, dans l'un et l'autre temps, portent la dénomination sacerdotale aient la même définition, les mêmes rôles, les mêmes tâches, les mêmes formes de fidélité...

Mais il n'en est pas ainsi. Il est vain d'imaginer un recommencement symétrique après Jésus-Christ de ce qui a précédé. Les préparations, infirmes comme ce qui n'est que préparation, ont débouché sur les derniers temps, qui sont définitifs. La plénitude s'est réalisée en Jésus-Christ. De la sorte le plus petit dans le Royaume est plus grand que le plus grand sous la loi (Mt. XI, 11). Le Christ n'est plus visible selon la chair, mais il est présent à son Eglise, et par elle au monde, jusqu'à la consommation de toutes choses, Ayant inauguré son règne, il n'a pas démissionné : au contraire « il doit régner, jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds » (1 Cor. XV, 25-28). Puisque la REALITÉ est présente, c'est en fonction de cette réalité présente qu'on définira les ministres, et non pas en fonction des images anciennes.

Relisons les textes des ordinations, dans notre pontifical. Ils reflètent la sensibilité d'une chrétienté plus que celle d'une Eglise aux prises avec l'évangélisation d'un monde non-chrétien, ils ne se laissent pas entraîner à faire des ministres chrétiens les copies des ministres juifs.

Ainsi les diacres sont au service du tabernacle, comme les anciens lévites. Mais, transposition essentielle sur le registre du Nouveau Testament, ce tabernacle c'est non pas directement l'église matérielle, ni l'autel rituel : c'est l'Eglise de Dieu. Le combat sans relâche à livrer contre les ennemis, ce n'est pas la croisade, mais la lutte contre les « puissances spirituelles mauvaises » dont parle S. Paul (Eph. VI, 12).

Assurément les prêtres se voient proposer comme « figures mystiques ou sacramentelles » .les prêtres de l'Ancien Testament, dans leurs offices culturels. Mais ils se voient proposer encore plus les soixante-dix anciens, adjoints non à Aaron pour le culte, mais à Moïse pour la conduite du peuple, et qui sont eux-mêmes la figure de ces soixante-dix évangélistes qu'envoya le Christ.

L'évêque, dans bien des liturgies est comparé au grand « type » sacerdotal qu'est Aaron. Encore faut-il bien voir que l'objet de sa charge est l'Eglise. Et dans telle liturgie comme celle de Sérapion (Egypte, milieu du IV^e siècle), la référence c'est non pas Aaron, mais « tous les serviteurs authentiques » :

« Toi qui as envoyé le Seigneur Jésus pour racheter le monde entier, toi qui, par lui, as choisi les apôtres, et as ordonné d'âge en âge des évêques saints, ô Dieu de vérité,

fais de ton serviteur que voici un évêque vivant, un évêque saint dans la succession des apôtres ;

donne-lui le grâce de l'Esprit divin que tu as accordée à tous les serviteurs authentiques, aux prophètes et aux patriarches

rends-le digne de paitre ton troupeau, qu'il demeure sans reproche et sans faute dans l'épiscopat ».

Un grand discernement s'impose donc à celui qui veut découvrir les enracinements bibliques du sacerdoce d'aujourd'hui. Il ne peut argumenter ainsi : les prêtres anciens étaient ceci et cela, donc aussi les prêtres actuels. Il suit un chemin inverse : la foi chrétienne me dit ceci et cela du prêtre chrétien ; et voici que beaucoup de ses traits m'apparaissent déjà dessinés d'avance, au long de l'histoire sainte, dans ces figures diverses que furent les serviteurs authentiques de Dieu en son peuple.

III. - CRITIQUE DE CERTAINES UTILISATIONS DE L'A.T.

1) Le rêve de la chrétienté.

Il est souvent sous-jacent à nos rêves apostoliques, et à nos thèses sur le sacerdoce et le laïcat. Or ce rêve de la chrétienté n'est pas sans lien avec une conception judaïsante de l'économie chrétienne, ainsi que l'explique M. Grelot :

« La chrétienté occidentale du Moyen Age s'est pensée elle-même comme une réalisation terrestre du Royaume de Dieu.

Elle s'est vue réalisant, au plan parfait et définitif de la nouvelle alliance, un ordre social dont l'Ancien Testament présentait l'ombre et l'ébauche.

En conséquence, au plan des institutions politiques, sa conception de l'empire et de la royauté sacrale a fait revivre l'idéal de l'ancienne royauté israélite, le roi chrétien étant conçu comme le vicaire du Christ-Roi.

Comment dès lors les institutions d'Eglise n'auraient-elles point parallèlement pris la place des anciennes institutions sacerdotales, le clergé chrétien ayant un rôle fonctionnel analogue à celui du clergé lévitique ?

Mais du même coup une double médiation venait s'interposer entre le Christ et son peuple :

- dans l'ordre temporel, celle des rois chrétiens, tête de la hiérarchie féodale ;
- dans l'ordre spirituel, celle de la hiérarchie ecclésiastique.

Ce reflux de l'Ancien Testament sur le pensée chrétienne aboutissait donc en fait à mettre le clergé dans une situation ambiguë, indépendamment de son entrée dans les rouages de la société politique » (11).

11) P. Grelot. Art. cit., p. 299, note 26.

Ce reflux non critiqué de l'Ancien Testament sur la pensée chrétienne s'est-il arrêté après le Moyen Age ?

Certaines manières simples, trop simples, de partager les responsabilités, en caractérisant aujourd'hui le laïc chrétien par la charge des « choses terrestres », et le prêtre par celle des « choses spirituelles », n'est pas sans rappeler curieusement ce passage d'un écrit judaïque (non canonique) :

« A moi, explique le patriarche Judas, le Seigneur a donné la royauté, et à Lévi le sacerdoce. Et il a établi la royauté inférieure au sacerdoce. A moi il a remis les choses terrestres, à lui les célestes. Comme le ciel est plus élevé que la terre, ainsi le sacerdoce de Dieu est plus élevé que la royauté terrestre » (Testament de Judas, 21, 2-4).

La médiation des rois chrétiens ne nous intéresse pas ici directement. Arrêtons-nous seulement à la médiation de la hiérarchie ecclésiastique.

2) Le prêtre médiateur.

a) Le titre est-il justifié ?

Il est devenu, depuis quelques siècles, d'usage courant de dénommer le prêtre médiateur entre Dieu et les hommes. Mieux, on définit facilement le sacerdoce par la médiation. Autrement dit, non seulement il contribuerait par la prière, l'exemple, l'exhortation, les liens tissés à ce que les hommes soient mis sur le chemin de Dieu (qui en ce sens, selon les situations, n'est pas à sa manière médiateur ?), mais il serait, par définition, en raison de la nature même du sacerdoce, en son « être même », dit-on parfois, médiateur.

Cette thèse vient sans doute de l'habitude de prêcher le clergé à l'aide du texte de l'épître aux Hébreux : « Tout grand-prêtre, pris d'entre les hommes, est établi pour intervenir en faveur des hommes, dans leurs relations avec Dieu... » (Hb. V, 1). N'est-ce pas précisément la description de l'intermédiaire ou médiateur ? Cette médiation fut assumée autrefois par les prêtres juifs : on part donc de leur définition. Ensuite Jésus-Christ fut le Médiateur par excellence : l'épître lui applique la définition du médiateur juif (noter qu'elle ne le fait pas en tous points). Mais Jésus est remonté vers son Père. C'est donc aux prêtres chrétiens d'être à leur tour les médiateurs entre Dieu et les hommes, quoique bien sûr dans une position inférieure à celle du Christ.

Or avons-nous le droit de transférer ainsi le titre de médiateur du prêtre juif au prêtre chrétien ? Il n'est question, dans Hb. V, 1, que du pontife israélite, et de Jésus-Christ, aucunement de la hiérarchie chrétienne.

b) Médiation avant et depuis Jésus-Christ.

- C'est Moïse, à la fois chef, prophète, sacrificateur, qui fut l'intermédiaire type, le grand médiateur, entre Dieu et le peuple : relire Hb. III. Les prêtres servaient d'intermédiaires dans l'ordre des rites, et dans celui de la formation morale et religieuse. Mais les prophètes, porte-parole de Dieu, les rois voire les Anges, étaient, dans leur ordre, des médiateurs : voir art. Médiateur, dans le Vocabulaire de Théologie biblique.

Ni Moïse, ni aucun de ceux qui ont travaillé à mettre Israël en relation avec son Dieu, n'ont pu mener au bout la tâche, pour toutes les raisons qu'expose l'épître aux Hébreux,

- Seul Jésus-Christ l'a fait, et pouvait le faire.

Seul il est ontologiquement médiateur, Dieu par nature, homme par nature, assumant en sa chair la cause de l'humanité, et comblant en son être même la distance qui sépare Dieu de la créature pécheresse. Seul sans péché, seul pleinement fidèle, il purifie, réconcilie et divinise.

Ceux qui ont œuvré avant lui ont pu avoir un certain rôle médiateur à jouer, comme à leur propre compte, parce qu'il n'était pas venu et que la distance n'était pas comblée entre l'homme et le Tout-Autre : ils ont amorcé vraiment, quoique de façon pauvre et insuffisante, des liens d'alliance entre Dieu et les hommes. Mais, du jour où l'alliance éternelle efficace fut établie par le Médiateur éternel efficace, ces suppléances provisoires n'ont plus eu de raison d'être.

- C'est pourquoi, à dire vrai, il n'y a pas de médiateurs homologues de ceux de l'A.T. dans le N.T. « Unique est le Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même, qui s'est livré en rançon pour tous » (1 Tim. II, 5). Le temps de l'Eglise n'est pas un recommencement du temps d'Israël, mais le déploiement, la mise en œuvre, par Jésus lui-même, de la rédemption éternelle Jésus se déploie en son corps ecclésial, dans lequel et par lequel il opère le salut des hommes.

Qu'auraient donc à faire ces nouveaux médiateurs ? Servir d'intermédiaires entre Jésus-Christ et les hommes ? Mais il n'y a pas de place : Jésus-Christ intervient directement. Ceux qui évangélisent, prient, baptisent, consacrent, ne suppléent pas un absent, ne réduisent pas une distance, comme faisaient les prêtres ou les prophètes d'autrefois : ils signifient un éternellement présent, qui agit en eux, réconcilie en eux, réunit en eux ce qui était rompu. Ils ne lui donnent pas (les pauvres !) de pouvoir être médiateur. Ils ne lui donnent pas les dernières longueurs pour atteindre les extrêmes. C'est lui qui se sert d'eux, car par eux-mêmes ils ne sont rien, et n'ont rien à donner d'eux-mêmes (pas même ce qu'ils ont reçu de lui). Il utilise leur ministère, c'est-à-dire leurs services pour mettre en œuvre sa médiation à lui. C'est lui qui parle dans le prédicateur, lui qui cautionne et rend valable la prière du suppliant, lui qui baptise et consacre par les lèvres de ses représentants. Il était là, et agissait déjà avant qu'ils n'interviennent. Il intervient au creux de leurs interventions. Il est encore là et agit quand ils se retirent.

Ainsi, heureusement, la sanctification du monde n'est pas suspendue à la valeur propre des ministres, mais à la Valeur qu'est Jésus-Christ.

c) S. Augustin ne connaît qu'un Médiateur.

- Cela les donatistes, qui étaient dans le fond des cléricaux, ne l'avaient pas compris. Ils étaient victimes, comme nous le serions facilement, d'une représentation trop humaine du rapport de Dieu Sauveur aux hommes, dans l'économie chrétienne. « Nemo dat quod non habet », disaient-ils des ministres, avec un apparent bon sens : s'ils n'ont pas eux-mêmes, ils ne peuvent transmettre : de la sorte leurs déficiences humaines pourraient empêcher le Christ de sauver. L'erreur donatiste était de construire une sorte de schéma platonicien, d'imaginer une sorte de descente verticale du divin vers l'homme par une série d'intermédiaires captant et transmettant les dons de Dieu chacun à leur échelon. Nous-mêmes sommes plus ou moins

hantés par cette problématique inexacte de distance à combler. Nous pensons : le Père, Jésus-Christ, l'évêque, le prêtre, le chrétien, le non-chrétien, le monde... alors qu'il faudrait se reporter aux schémas du Nouveau Testament : le corps, dont Jésus est la tête, la vigne, le temple, le peuple de Dieu.

- C'est pourquoi S. Augustin refusait opiniâtement d'appeler médiateurs les ministres, à commencer par les Apôtres eux-mêmes, Il s'appuyait sur la première lettre aux Corinthiens (I et III) : « Serait-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? Ou bien serait-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés ?... Qu'est-ce qu'Apollos ? Et qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs par qui vous avez embrassé la foi, et chacun pour la part que Dieu lui a donnée. Moi j'ai planté, Apollos a arrosé mais c'est Dieu qui a donné la croissance ».

S. Augustin conclut : « Pierre baptise, c'est Jésus qui baptise. Paul baptise, c'est Jésus qui baptise. Judas baptise, c'est Jésus qui baptise » (12).

En dehors des sacrements, c'est encore Jésus qui compte : « Même dans la voix des mercenaires entendez le voix du Pasteur » (13).

« C'est le Maître intérieur qui enseigne, c'est le Christ qui enseigne, c'est son inspiration qui enseigne » (14).

L'intercession du prêtre n'est-elle pas au moins médiatrice ? Le donatiste Parménien pense bien que oui, S. Augustin répond :

« L'Apôtre S. Paul, membre éminent en-dessous de la Tête, mais essentiellement membre du Corps du Christ... ne se fait pas non plus médiateur entre Dieu et le peuple, Mais il demande que tous les membres du Corps prient les uns pour les autres, car tous les membres sont solidaires.., Et ainsi la prière des membres les uns pour les autres, eux qui peinent encore sur la terre, monte vers le Tête qui nous e précédés au Ciel, et en qui repose notre rédemption. En effet si Paul était médiateur, les autres Apôtres le seraient aussi, et il y aurait plusieurs médiateurs, contrairement à l'argument de Paul lui-même : « Un seul Dieu, un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus-Christ ». En celui-ci nous sommes un, si nous savons garder l'unité de l'Esprit grâce au lien de la paix » (15).

d) Le prêtre, médiateur au sens large.

Tant de développements, spirituels ou apostoliques, sur le prêtre médiateur ! Tout cela serait donc erroné ?

S. Thomas, très ferme sur l'unicité du Médiateur au sens plein du terme, admet un sens second, relatif, dérivé.

« Au sens propre, dit-il, le rôle de médiateur est de joindre et unir ceux entre qui il est médiateur. En effet l'union entre deux extrêmes se fait par un intermédiaire.

RÉALISER l'union des hommes à Dieu convient au Christ, par qui les hommes sont réconciliés avec Dieu selon 2 Cor. V : « Dieu était dans le

12) In Joan Evong. 6-7 PL. 35. 1428.

13) PL. 35. 1731.

14) PL. 35. 2004.

15) PL. 43. 60.

Christ, se réconciliant en lui le monde ». Seul donc le Christ est le parfait Médiateur, du fait que par sa mort il a réconcilié le genre humain avec Dieu. C'est pourquoi lorsque S. Paul dit « un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus-Christ », il ajoute « qui s'est livré en rançon pour tous ».

Rien cependant n'empêche que certains autres soient appelés médiateurs entre Dieu et les hommes D'UNE CERTAINE FAÇON, c'est-à-dire en tant qu'ils coopèrent à l'union des hommes avec Dieu, sous forme de préparation, ou de ministère » (S. Th. III. q. 26, ai).

S. Augustin et S. Thomas refusent qu'on puisse suppléer, concurrencer, prolonger l'unique médiation du Christ. Mais S. Thomas admet qu'on appelle médiateurs « en un certain sens », « relativement », ceux qui coopèrent, par les services qu'ils prêtent, à l'exercice de cette médiation. C'est ainsi que le Christ agissait par et dans les Apôtres, qu'il continue d'agir par et dans leurs successeurs, mais aussi par les laïcs, les saints ; l'exemple, la parole, la prière des uns et des autres, ceux de la Vierge surtout (souvent appelée médiatrice) disposent les hommes à se relier à Dieu dans le Christ. Les prêtres administrent non leurs sacrements, mais ceux du Christ. Ces sortes d'interventions ne se situent pas sur cette ligne verticale entre Dieu et les hommes, où seul Jésus réunit ; elles sont comme adjacentes, au service de l'unique intervention efficace par elle-même, intégrées en elle comme l'effet dans la cause.

Cette médiation au sens large est partagée par beaucoup : tous ceux qui contribuent de quelque façon à rapprocher les hommes de Dieu. Elle n'est pas strictement le propre des prêtres, même compte tenu qu'eux seuls confèrent certains sacrements, en particulier consacrent l'Eucharistie. Cette notion de médiation s'applique aux ministres de façon trop analogique, trop peu rigoureuse, pour être la clé de la réponse à notre question : qu'est-ce donc qui spécifie le sacerdoce dans l'Eglise et dans la Mission ?

Ceci étant admis, il demeure bien normal que la prédication aux prêtres ou leur propre méditation sur leur tâche sacerdotale, mette en relief la coopération qu'ils apportent à l'œuvre du Christ Médiateur, Tout leur effort de rencontre des hommes, de témoignage, de rassemblement, d'annonce appropriée, bien située au niveau des hommes, de Jésus-Christ Sauveur, s'en trouve magnifié.

e) Pourquoi cette longue critique du thème du prêtre médiateur ?

Ce n'est pas un exercice théologique gratuit.

En effet si le prêtre se laisse prendre à une pieuse exagération, s'il est convaincu d'être au sens le plus propre, par définition, par nature, à la manière du Verbe incarné, médiateur entre Dieu et les hommes, une telle idée marque nécessairement sa mentalité religieuse, et détermine des attitudes pastorales concrètes.

- Un premier danger serait que chaque prêtre se représente comme une sorte de libre détenteur, à un niveau second et très humble, mais très réellement, des biens de la Révélation et de la Rédemption. Les fidèles, poussés par le sentiment religieux naturel à se représenter le prêtre comme médiateur, peuvent facilement se faire complices de cette sorte de cléricisation. De là à devenir un suppléant, plus qu'un représentant du Seigneur,

ou même un écran, au lieu d'une transparence, « à se prendre pour Jésus-Christ » comme disent les chrétiens anticléricaux, à jouer personnellement les législateurs, les juges...

S'il est imaginé ou s' imagine lui-même comme un être intermédiaire, ni Dieu lui-même bien sûr, mais plus tout à fait homme, une sorte d'ange créé par l'ordination, grande sera pour lui l'attente de se croire de droit soustrait aux communes servitudes et à la critique des hommes, et grand pourra être le désarroi de ceux qui découvriront qu'il n'est pas de fait soustrait à la faiblesse humaine.

- Mais le plus grand défaut de la thèse du prêtre médiateur, c'est qu'elle intègre mal la priorité de l'Eglise. Le schéma vertical que nous critiquons la laisse comme en marge. Elle devient relative au sacerdoce des ministres (au lieu de l'inverse), chargée de préparer des prêtres, d'organiser le ministère, de fournir missions, permissions, soutien : bref une société, une organisation. Mais est-elle le corps de Jésus-Christ. Est-elle comme corps le sacrement et le lieu du salut qu'il donne ? Que reste-t-il pour elle de « mystique », ou de « christique », comme on dit, si elle n'est qu'une administration au service des médiateurs détenant les biens divins, et non ce corps dans lequel les prêtres sont des membres spécialisés au service du Christ chef du tout ? L'individualisme qui s'exprime naïvement par « mon sacerdoce », « ma messe », « nies militants »... n'a-t-il pas une de ses racines dans cette thèse ?

3) le prêtre séparé.

Il semble bien que l'idée de séparation et celle de médiation soient historiquement apparentées : ceux qui tiennent pour l'une tiennent pour l'autre, et leurs références sont les textes de l'Ancien Testament sur les Lévites, ainsi que le v. 1 du chapitre V des Hébreux.

Nous nous en tiendrons, en ce chapitre, à discuter l'argument scripturaire qui sous-tend cette thèse du prêtre séparé. Voici comment l'exprime (après bien d'autres) le Cardinal Suhard dans sa lettre pastorale : « Le Prêtre dans la Cité » (p. 29), alors que dans cette même lettre il estime (p. 22 et autres) que le prêtre doit être présent au cœur du monde :

« Pris d'entre les hommes », ces mots signifient bien l'origine humaine du prêtre. Mais ils montrent aussi qu'il devient par là même séparé d'eux : « La puissance de la parole consécrationnelle rend le prêtre auguste et vénérable, le séparant de la foule par une bénédiction nouvelle. Hier encore il était confondu avec tout le peuple : le voilà soudain devenu pasteur, docteur, préposé aux mystères. Dans son extérieur et son apparence rien n'est changé ; mais par une force invisible et par la grâce il porte désormais une âme invisiblement transformée » (S. Grég. de Nysse. Or. in Bapt. Christi, PG. 46.581).

Nous avons dit comment le « caractère » marque l'âme de celui que Dieu s'est choisi d'un signe distinctif. Par sa consécration le prêtre devient l'homme de Dieu, sa chose, son bien, son serviteur. C'est le Christ qui l'affirme : « Ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde » (Je. XVII, 16).

Déjà l'Ancien Testament en donnait la raison : « En ce temps-là, Iahvé sépara la tribu de Lévi pour porter l'Arche d'Alliance... pour se tenir devant Iahvé... pour le servir et pour bénir en son nom... C'est pourquoi Lévi n'a ni part, ni héritage avec ses frères ; c'est Iahvé qui est son héritage, comme Iahvé le lui a dit » (Dt. X, 8-9) ».

Ainsi l'Écriture est invoquée pour établir que, par son ordination même, le prêtre est séparé des hommes. Il semble difficile de tenir à la fois qu'il doit être séparé et présent. Voyons donc ce que vaut l'argumentation scripturaire.

a) Le précédent invoqué est celui des lévites. Conclure de la séparation que l'on attribue aux lévites à celle que l'on estime nécessaire aux prêtres chrétiens, c'est supposer que ceux-ci sont les exacts successeurs, les répliques, les copies de ceux-là. On peut mettre en doute un tel présupposé.

- Les prêtres chrétiens sont tout autant comparables aux « anciens » que Moïse s'adjoignit pour conduire le peuple de Dieu, ainsi que le Pontifical se plaît à le proclamer. Ils sont également comparables aux prophètes comme le montre l'enseignement de S. Paul (Eph. II, 20).

- Plus radicalement on peut contester une argumentation dans laquelle on transfère mécaniquement une forme juive sur le registre chrétien, sans vérifier, à la lumière du Nouveau Testament, qu'elle est vraiment compatible et cohérente avec l'équilibre spirituel et institutionnel nouveau établi par Jésus-Christ. Telle est la critique par exemple du P. Guillet :

« Telle présentation du sacerdoce chrétien, qui pense pouvoir lui appliquer directement les traits du sacerdoce lévitique, en évoquant sans discernement une citation de l'A.T., par exemple pour lui fixer une situation de séparé dans le peuple, risque d'oublier que le sacrifice de Jésus-Christ n'est plus un sacrifice lévitique. Jésus-Christ, prêtre de la nouvelle alliance, ne se rattache pas à Aaron mais à Moïse, qui offrit au Délai le sacrifice de l'alliance en sa qualité de chef du peuple tout entier. Pour définir le sacerdoce chrétien, l'A.T. n'est pas inutile, à condition de n'être jamais superposé directement, mais toujours transposé dans le régime de la nouvelle alliance » (16).

b) Est-on d'ailleurs bien sûr d'avoir interprété correctement les textes scripturaires, quand on leur fait dire que les lévites, pour mieux être au service de Dieu, devaient se séparer socialement du peuple ?

- Dieu « mit à part », qu'est-ce à dire sinon que les lévites étaient distingués du reste du peuple par une charge spéciale. Et ce qu'en dit l'épître aux Hébreux (tout grand-prêtre est pris parmi les hommes...) veut-il dire autre chose. Le lévite, le prêtre, sont du peuple, font partie des hommes, mais ils ont ceci de distinct qu'ils ont la responsabilité particulière, spécifique, d'y assurer le service religieux.

Il en va de même du prêtre chrétien, et c'est tout ce que dit Grégoire de Nysse, dans la citation qu'en fait le Cardinal Suhard. Il est distinct des simples laïcs, dirions-nous aujourd'hui : et cela en raison de l'ordination. Non pas séparé socialement, isolé en caste. Au contraire Grégoire précise que « dans son extérieur et son apparence rien n'est changé ». Le nouveau c'est qu'une grâce invisible l'a transformé intérieurement, de sorte qu'il est maintenant pasteur, docteur, préposé aux mystères.

16) P. Guillet S.J. *Jésus-Christ hier et aujourd'hui*. Desclée de Brouwer. 1963, pp. 181-182.

- Mais, insistera-t-on, il est bien écrit que Lévi n'a reçu ni part ni héritage avec ses frères, et que lahvé lui-même est son héritage. Cela ne signifie-t-il pas une mise à part sociale, une situation, un statut essentiellement différent de celui des autres hommes ?

Voici l'exégèse beaucoup plus simple qu'en donne A. Clamer, dans le Commentaire de la Ste Bible de Pirot :

« En conséquence de ces fonctions, et en vue d'en assurer l'exacte et parfaite exécution, Lévi ou la tribu de Lévi n'aura pas comme les autres tribus une part du territoire de la Terre promise, mais c'est lahvé qui sera son héritage, c'est-à-dire que par les revenus afférents aux fonctions de ses ministres, et la dîme prélevée en faveur des lévites, il pourvoira aux besoins de ceux qui se tiennent devant lui pour le servir. C'est ce qu'avait dit lahvé : Nm. 18, 20 ».

Le Nouveau Testament a effectivement reconduit ce droit des ministres à vivre de l'autel. Il n'en a pas fait une obligation ; au contraire, puisque S. Paul a renoncé à ce droit pour le bien de son ministère, et que l'Eglise a bien des fois rappelé cet exemple de désintéressement à ses ministres. Vivre de l'autel n'implique pas de soi qu'on se sépare des autres hommes.

- Cependant, insistera-t-on encore, le Ps. 15 que l'on chante au moment de l'engagement clérical, donne au texte du Deutéronome un sens qui dépasse l'économique et qui est proprement spirituel : « lahvé, ma part d'héritage et ma coupe, c'est toi qui me garantis mon lot ; le cordeau marque un enclos de délices, et l'héritage est pour moi magnifique ».

Oui, le lévite qui chantait ce psaume mettait « tout son bien dans le Seigneur », à la différence de ceux qui se précipitaient vers le culte des faux dieux. Un tel choix est évidemment, et a fortiori, celui du prêtre chrétien. Qu'est-ce que cela signifie sinon qu'il se sépare du mal, du monde mauvais, comme il est dit dans la prière du Christ citée par le Cardinal Suhard : « Ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde » ? On dépasse le sens des textes en leur faisant dire qu'opter vraiment pour Dieu contre le mal c'est nécessairement se couper des hommes ; au contraire Jésus dit dans la même prière : « Je ne te prie pas de les retirer du monde... Je les ai envoyés dans le monde ». D'ailleurs il en va de même pour les chrétiens laïcs. Eux non plus ils n'ont pas à être DU monde, participant à son refus et à son péché. Ils sont morts au mal par leur baptême. Ils ne se distinguent pas du prêtre en ce qu'eux ils seraient du monde, et lui pas : tous sont d'Eglise, et du Christ. Et tous sont dans le monde, ce monde dans lequel le Fils est venu parce qu'il l'aimait.

CONCLUSION.

Le sacerdoce ancien, qui répondait en son temps à bien des aspirations religieuses natives de l'homme, a beaucoup à nous apprendre. Il reste vrai aujourd'hui que nous comprendrons mieux qui nous sommes, en feuilletant et méditant les pages anciennes de la Bible, et en y découvrant les acheminements conduits par Dieu vers le culte authentique. Mais nous ne pourrons déchiffrer avec discernement le sens des préparations qu'à la lumière de l'achèvement.

Ce sera l'objet d'une réflexion ultérieure sur le Nouveau Testament.

Cheminement d'une équipe pastorale
en milieu rural déchristianisé
1950-1964 ⁽¹⁾

Une équipe pastorale « en milieu rural déchristianisé » chemine depuis quinze ans avec le Seigneur, au milieu d'un peuple tenace, quelque part en France.

Pays déchristianisé de longue date (a-t-il été christianisé ?), pays où domine la vigne, sur lequel vit une population assez dispersée.

Cette équipe de prêtres ouvre pour nous, et pour le grand public, son cahier d'équipe. C'est un événement peu courant qui mérite d'être considéré avec attention. Il signifie en quelque sorte la nouveauté du dialogue qui s'instaure dans l'Eglise, en ce temps de Concile.

« Ce sont des pages écrites pour soumettre l'ensemble d'une recherche de 14 années, et les orientations qui s'en dégagent, à notre évêque... Il s'agit seulement de la description, faite en s'aidant de notes prises au long des années, de la marche zigzagante et inexpérimentée de prêtres diocésains, peu préparés à la vie d'équipe et au travail sacerdotal en secteur déchristianisé (ou non-christianisé) » (page 11).

Nous y trouvons un « cheminement en quatre paliers » (quatre orientations pastorales successives) ; quelques évolutions pastorales significatives : la messe, les jeunes, le prêtre au travail ; le point de vue des chrétiens traditionnels, des non-chrétiens, des protestants, des chrétiens en recherche. Cette équipe nous livre ses « idées forces, quelques convictions profondes » afin de mieux préciser les questions essentielles pour l'avenir.

« Oserai-je dire que ce qui me frappe le plus, à la lecture de cette sorte de journal missionnaire, c'est l'humilité fraternelle de cette équipe, toujours attentive à noter ses faux pas, et timide à reconnaître ce que sa présence agissante a changé dans le coin, Certain romantisme, trop fréquent dans l'analyse de l'effort pastorat contemporain, est ici totalement absent. Nous sommes en plein réalisme apostolique : on ne se paie pas de mots, quand on s'affronte aux déterminismes du travail terrien », écrit le P. HOLSTEIN, s. j., dans la préface de cet ouvrage.

« Nous sommes très loin du compte, de la vraie rencontre de l'Eglise avec les hommes dans le secteur, mais nous croyons être sur la route... »

Le cheminement en compagnonnage fraternel, en dialogue, *après des siècles peut-être de situation fausse, devra sans doute durer encore longtemps pour que, croyants en Jésus-Christ, nous puissions simplement dire qui nous sommes, et être entendus... » (page 109).*

G. D.

1) Une équipe de prêtres diocésains. *Cheminement d'une équipe pastorale en milieu rural déchristianisé*. 1950-1964. Paris, Fleurus, 164 pages.

DEUX RETRAITES PASTORALES

COMMUNAUTAIRES

En juin dernier, les vingt-trois prêtres de la session pastorale de Migennes achevaient leur stage en partant en retraite au monastère de Le Pierre-qui-Vire.

En septembre, une vingtaine de prêtres, la plupart de la Région-Sud, se rassemblaient près du monastère de Prouilhe pour vivre ensemble leur temps de retraite.

Quelques-uns d'entre eux expriment pour nous tous ce que fut l'essentiel de ces retraites, de cette recherche commune de la volonté du Seigneur pour chacun d'eux.

PROUILHE SEPTEMBRE 1964.

LA PREPARATION.

C'est au cours d'une rencontre des chefs d'équipe de la Région Midi que fut suggérée l'idée de cette retraite.

Lors de la dernière Assemblée Générale, le schéma IV concernant la Vie Spirituelle fut renvoyé comme « insuffisant » et depuis, une recherche se poursuit dans la Mission sur ce sujet. De nouvelles pistes de réflexion ont été proposées. De plus certaines retraites pour les prêtres de la Mission de France, organisées de la façon la plus courante (un prédicateur proposant des sujets de méditation), n'ont pas répondu à l'attente des participants.

Aussi, plutôt que de faire appel à quelqu'un de l'extérieur, il fut proposé de demander à un prêtre de la Mission de France de se charger de la préparation et de l'animation d'une retraite qui serait menée à la façon d'une révision de vie, sur cette question de la « Vie Spirituelle ».

Quinze jours avant le début de cette rencontre, le responsable, qui avait préparé cette retraite avec l'aide de son équipe, et d'un certain nombre d'autres prêtres de la région qu'il avait consultés, proposa aux participants deux questions qui pourraient être le point de départ de cette révision.

- 1 - En regardant le passé, vous devez constater une certaine évolution dans votre vie spirituelle. Quels sont les événements (occasionnels ou permanents) qui selon vous ont provoqué cette évolution ?
- 2 - Quels sont les aspects qui vous semblent les plus caractéristiques de votre vie spirituelle aujourd'hui ?

Parmi les désirs exprimés concernant le déroulement de cette retraite, plusieurs avaient insisté pour qu'elle ne devienne pas une Session d'étude sur la Spiritualité, mais qu'elle soit véritablement une remise en face du Seigneur, où, avec l'aide des autres dans une recherche fraternelle et vraie, on essaie de faire le point. C'est pourquoi on demandait des temps de silence assez prolongés et un effort de prière communautaire.

LE DÉROULEMENT.

1) La méthode

L'emploi du temps fut élaboré au jour le jour par les participants.

La première journée fut occupée par la réflexion, d'abord individuelle, puis par équipe de 5 ou 6, sur les deux questions posées précédemment (cf. plus haut). Pendant les trois jours suivants la manière de procéder fut analogue : réflexion personnelle - confrontation en équipe - et mise en commun du travail des diverses équipes.

2) Le contenu

Peu à peu quelques thèmes importants surgirent que voici, très résumés :

- La rencontre avec le monde.

C'est le monde que nous avons voulu rencontrer qui nous a bousculés dans notre manière de vivre, de penser... Il nous a provoqués à mettre de l'ordre, de la précision, à retrouver un comportement qui soit authentique. Il nous a révélé que nous vivions encore dans un « univers culturel » - où notre vie spirituelle trouve son aliment, ses modes d'expressions, ses caractéristiques - différent du sien.

Il s'agit donc - au lieu de ne voir le monde que comme un danger - de l'écouter, de le comprendre selon Jésus-Christ, afin que nous soyons, jusqu'au plus profond de nous-mêmes, des prêtres pour notre temps. Cela nous a amenés à chercher comment intégrer dans notre spiritualité le sens de tout ce qui est du domaine de la création (les choses, les gestes quotidiens, le soin de ce qui est de l'ordre matériel...).

- La vie en esprit et en vérité.

Il faut rechercher dans toutes les formes de notre activité sacerdotale (modes de prière, culte, activités ou situations diverses...) ce qui en fait l'esprit. Il s'agit d'évacuer toutes les formes de mensonge, de sentimentalisme. Nous pensons que l'Esprit agit sans cesse, qu'il est progrès et donc

renouvellement. Cela suppose que l'on accepte dans sa vie les remises en question, telles que Jésus-Christ nous les demande, avec toutes les difficultés que cela provoque.

- La vie d'équipe.

Nous avons découvert que pour l'ensemble, la vie d'équipe a été à la fois l'occasion, le lieu et la garantie de cette remise en question. Cela exige de ses membres des qualités de franchise, de virilité, de sens des autres... on ne peut être adulte dans l'ici et arriver à un équilibre spirituel, si on ne l'est pas d'abord au plan humain. Elle nous semble - au plan apostolique - une réponse adaptée, parce que collective, à un monde marqué par la socialisation, les groupes...

Nous pensons que la vie d'équipe, avec tout ce qu'elle suppose d'efforts concrets pour son « édification », en particulier la réflexion de foi sur les événements, est au sens fort un « exercice spirituel », qu'elle est pour nous la première cellule où doit se faire « l'expérience chrétienne ». Cellule d'Eglise, elle doit devenir la « demeure de Dieu parmi les hommes ». Comme l'Eglise, elle est sacrement de la présence de Dieu dans le monde.

3) La prière.

Elle a tenu une place importante. Chaque jour une équipe en avait la responsabilité. Aucune rencontre pour prier ensemble (psaumes, méditation, messe) ne s'est faite sans avoir été sérieusement préparée.

Il faut ajouter un autre élément, non prévu au départ, et qui a joué un certain rôle : les liens établis pendant ces quelques jours avec la Communauté des religieuses (Moniales Dominicaines cloîtrées). Deux d'entre nous rencontrèrent la prieure du monastère et son adjointe et leur expliquèrent ce que nous venions faire durant ces quatre jours. Sur leur demande, l'un de nous parla, devant toute la Communauté, de la Mission et de notre tâche. Enfin le dernier jour, cinq d'entre elles nous dirent ce qui faisait l'essentiel de leur vie contemplative. Nous devons découvrir combien, en définitive, toutes les manières d'être dans l'Eglise se rejoignent sur l'essentiel : la vie en Dieu, le souci missionnaire.

CONCLUSION.

Cette rencontre a vraiment été une « expérience religieuse » menée en commun. Elle a aidé à éclairer, à préciser. Nous pensons que pour faire avancer dans la Mission la recherche concernant la « Vie Spirituelle » il serait souhaitable que d'autres essais de ce genre soient réalisés.

Il semble que le chiffre de 20 participants soit une bonne moyenne. Il ne faut accepter dans ce type de recherche que des prêtres qui ont déjà eu l'occasion de pratiquer en équipe ce genre de confrontation. Il est bon de s'assurer la participation de 2 ou 3 prêtres qui soient capables de prendre du recul par rapport à cette recherche et de jouer un rôle « moteur ».

Trouver un prédicateur pour une retraite à La Pierre-qui-Vire, en deuxième quinzaine de juin, à l'usage des prêtres de la Mission, n'est pas très facile.

L'an dernier, nous ne l'avions pas trouvé.

Et pourtant, on ne vient pas à Migennes seulement pour jeter un regard neuf sur le monde, ni pote mieux saisir ce qu'est la responsabilité sacerdotale et missionnaire. Il n'est pas de remise à jour sans conversion précise à Jésus-Christ. La retraite vient achever la session, en obligeant chacun à se mettre à nouveau en face de Dieu.

La solution adoptée fut que nous nous prêcherions nous-mêmes.

L'orientation fût donnée, après la deuxième semaine, par trois journées sur « le contenu essentiel de notre foi e, qui ouvraient la réflexion sur la pastorale, la théologie, la Bible, mais aussi sur la nécessaire conversion qui nous est demandée : on n'a jamais fini d'opter pour Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise ; et il n'est pas de coupure entre fidélité pastorale, rectitude doctrinale, et vie spirituelle.

Quelques temps après on décida que les quatre journées de retraite seraient confiées respectivement à quatre responsables, choisis parmi les sessionistes eux-mêmes, mais qu'ils pourraient s'adjoindre un aide pour préparer et conduire leur journée.

Puis une sorte de référendum fut lancé, dans la seconde moitié de la session. Quels sont les sujets sur lesquels vous estimez le plus nécessaire de réfléchir et de prier pendant la retraite ? On fit la collation des réponses, et on dégagea les quatre sujets dominants : péché et pénitence, pauvreté, espérance, prière.

Il fallait trouver quatre volontaires. Ce fut fait, non sans quelque insistance auprès de tel ou tel pour qu'il s'y décide. On partagea les thèmes. Le Vocabulaire de théologie biblique fut l'outil de travail tout trouvé pour préparer des sujets aussi classiques : il servit de clé pour chercher directement dans la Parole de Dieu la substance des conférences. Quand on est de la Mission, et qu'au surplus on a vécu, réfléchi et dialogué ensemble pendant des semaines, on connaît le terrain humain sur lequel doit tomber cette Parole de Dieu, les durcissements qui peuvent l'empêcher de prendre racines, ou les épines qui peuvent l'étouffer.

La retraite s'ouvrit le soir de l'arrivée à l'abbaye : messe communautaire, puis conférence sur la vie spirituelle du prêtre. Ensuite les quatre journées furent ainsi remplies :

Chaque matin une conférence sur l'un des thèmes choisis. Elle apportait un éclairage de foi, tiré de la Bible, mais projeté sur la vie concrète, les habitudes - bonnes ou mauvaises - des prêtres de la Mission. Le critique est plus libre quand elle est autocritique. En fin de conférence une liste d'interrogations à se poser était offerte à la réflexion pour la journée.

Pendant le reste de la matinée et l'après-midi, libre à chacun de prier, méditer, lire, participer à l'office des moines, comme il jugeait le meilleur. Le cadre forestier de l'abbaye est en début d'été ce qu'on peut souhaiter de plus favorable.

Nouvelle réunion, le soir seulement, pour les volontaires. En fait le volontariat fût général... aidé peut-être par la longueur des journées : tous avaient demandé beaucoup de silence, de paix, de temps, pour intérioriser tant d'idées et de doctrine ; mais tous semblaient apprécier qu'on se retrouve à l'échange du soir.

On y fit des mises en commun très franches, directes, sans complexe On évita le danger de mettre en commun une complicité dans les excuses ; au contraire reprit conscience d'exigences fermes auxquelles il n'y a pas à vouloir échapper.

On a voulu aussi laisser beaucoup de temps à la prière personnelle. La prière collective consista simplement dans la messe communautaire, pour ceux qui le voulaient, et une des heures du bréviaire à chacune des deux réunions,

Quelles conclusions tirer ?

D'abord que les prêtres de la Mission peuvent très bien prêcher des prêtres de la Mission. Ceci n'enlève rien à l'utilité d'un prédicateur externe, dont l'apport original peut nous sortir de nos circuits de pensée trop habituels. Mais il ne nous a pas semblé que les conférences du matin, renforcées par les échanges du soir, aient buté sur l'écueil du laxisme. Au contraire, le fait que nous nous connaissions bien, avec nos qualités et nos déficiences, rendait bien plus réaliste et précis l'appel à la conversion.

Il ne faut pas se faire une montagne de cette réserve, ou pudeur, dont on parle souvent pour expliquer que les échanges n'aillent pas loin entre nous sur la vie spirituelle : réserve, pudeur, cela n'a pas tenu longtemps quand on s'y est mis.

Il s'agit de s'y mettre.

" VIVRE, POURQUOI ? "

C'est le titre du dernier numéro (Février 1965) de *Fêtes et Saisons*.

Nous nous permettons de vous le signaler. Il nous a semblé être plus simple et aller plus loin que les albums du Père LCEW, qui étaient davantage du genre apologétique et tendaient à démontrer.

Ici, le cheminement est tout proche de celui des non-chrétiens auxquels il s'adresse : visages dans la foule - les hommes ont faim de vérité, crient vers la justice, ont soif d'amour, sont ivres de liberté (ces quatre chapitres reprennent, on l'aura reconnu, *Pacem in terris* : « La société doit : se fonder sur la vérité, reposer sur la justice, être vivifiée par l'amour, se réaliser dans la liberté. n° 35). Au centre de l'album : « Vérité, amour, justice, liberté, pour quoi faire ? Enfin le témoignage de gens qui osent dire avoir trouvé la réponse à cette question du sens de la vie et de la destinée du monde : des chrétiens. « Qu'est-ce qu'ils ont de spécial, les chrétiens ? ». « Pour les chrétiens, vivre, c'est le Christ ».

L'auteur est Hervé de BELLEFON, du Prado, avec une équipe de prêtres et de laïcs. (On se souvient du témoignage qu'H. de Bellefon a donné de la vie d'une équipe sacerdotale en Creuse dans les *Cahiers de clergé rural*, l'an dernier).

Quelques pages vraies, qui changent des livres épais.

« Les témoignages de ces chrétiens vous paraissent peut-être étranges, et la suite aussi vous paraîtra mystérieuse. Je ne veux rien chercher à vous expliquer, à vous démontrer, mais je veux vous dire simplement ce que nous apporte la foi.

Vous avez peut-être l'impression que Dieu ne s'intéresse pas à la vie des hommes... » p. 24.

J.-F. S.

ECHOS SUR LES VILLES

Julien POTEL

L'urbanisation se poursuit en France comme ailleurs. Chez nous, « en un siècle, le nombre des unités urbaines de 20 000 habitants et plus a plus que triplé... On vérifie la baisse d'importance relative des villes de 20 000 à 50 000 habitants et l'accroissement considérable des villes provinciales de plus de 100 000 habitants... » (1). En 1851, notre pays comptait 6 villes de plus de 100 000 habitants ; d'après le recensement de 1962, il en existait 32. Nous allons « vers une nouvelle civilisation urbaine » (2).

Les équipes de la Mission de France vivent dans ce courant. Aussi l'atelier « *Mission et Paroisse* » a jugé utile de *fournir une information élémentaire sur divers aspects des villes*. D'où cette note qui ne constitue pas un apport nouveau et original au plan de la recherche sociologique ; souvent, en effet, on se contente de transcrire des textes et des références.

Parler de « ville », ce n'est plus évoquer la cité d'autrefois, bien délimitée administrativement et souvent entourée de remparts ou fermée par des portes ou des octrois. La ville dont il est question ici, c'est *l'agglomération*, un tissu vivant qui déborde parfois le territoire d'une commune, difficile à délimiter mais qui « constitue un pôle d'attraction, crée un mode de vie commun, correspond à une réalité, sinon à une unité officielle » (3).

De plus, la croissance d'une ville est liée au développement de certaines activités industrielles ou tertiaires. Le milieu urbain n'est pas un kyste dans la région. Les villes sont le produit d'une forme d'organisation des rapports économiques et sociaux. Les villes font partie d'un ensemble régional, national même.

1) CARRIÈRE FRANÇOISE - PINCHEMEL PHILIPPE : *Le fait urbain en France*, Paris, Armand Colin 1963, 370 p. Ouvrage sérieux qui étudie les villes de 20 000 habitants et plus à partir de nombreuses données statistiques jusqu'en 1954.

2) Titre d'un ouvrage publié chez Arthème Fayard, mars 1962; Recherches et débats du Centre Catholique des Intellectuels Français, Cahier n° 38.

3) MAURICE-FRANÇOIS ROUGE : *Définitions des agglomérations*, Revue « Urbanisme », n° 60. Dans une plaquette ronéotée, Michel Bertrand approche le problème des, petites villes ». (S'adresser au Centre Régional de Sociologie Religieuse de Poitiers).

A noter aussi, par PAUL ET GERMAINE VEYRET : *Petites et moyennes villes des Alpes*, Revue de géographie alpine, 1964, 52, 4.

Nous *n'aborderons pas* la situation des « *villes nouvelles* » au sens strict, c'est-à-dire celles « construites sur un site entièrement dépourvu d'agglomérations urbaines, ayant une importance numérique suffisante pour vivre d'une vie indépendante, des villes créées de toutes pièces, par un acte de volonté... et - point capital - selon des principes bien établis, un plan mûrement réfléchi, la recherche attentive d'un équilibre économique et démographique » (4). Pensons à Mourenx ou Brasilia. Il sera question uniquement d'*agglomérations anciennes*, considérées comme des unités dans lesquelles peuvent très bien exister des blocs de nouveaux immeubles, voire des « *grands ensembles* ». Ceux-ci mériteraient certes une étude particulière à cause des problèmes spéciaux qu'ils posent : elle ne peut pas être abordée dans le cadre restreint de ces pages.

Le plan adopté est le suivant

I - Ebaucher un schéma général des *principaux mécanismes de formation des villes, de l'urbanisation*.

II - Décrire des *éléments du mode de vie urbain*.

III - Souligner quelques *conséquences religieuses positives de la ville* passées sous silence habituellement, semble-t-il.

Toutes ces données demanderaient à être nuancées suivant l'importance des villes et leur histoire particulière : La Rochelle n'est pas Marseille et encore moins Paris. C'est une gageure de vouloir aborder le fait urbain français aussi brièvement, d'autant plus qu'à l'heure actuelle, une théorie générale sociologique sur les villes françaises n'est pas encore élaborée (5).

IV - Enfin préciser un peu les *relations entre le territoire paroissial et la vie des citadins*.

*
* *

I. - PRINCIPAUX MÉCANISMES DE L'URBANISATION.

a) Une ville est un « compromis entre le passé et le présent ».

Pour découvrir une ville, il ne faut pas oublier qu'elle a existé bien avant nous et qu'elle s'est formée progressivement. Elle a son histoire qui éclaire le présent. Pour comprendre une ville d'aujourd'hui il faut connaître son passé.

« Les villes sont le produit du temps. Elles sont les moules dans lesquels les existences humaines se sont imprimées... Le temps dans le cité devient, sous forme de bâtiments et d'ouvrages, plus perceptible à la foule des

4) A. SUQUET – BONNAUD : *Urbanisme* n° 22, 1953, consacré aux villes nouvelles.

5) LOUIS CHEVALIER : *Le problème de la sociologie des villes*, ch. III, tome I, Traité de Sociologie, Paris, P.U.F., 1958, p. 309, affirme : « il est difficile de considérer qu'il y ait une sociologie urbaine française. Il existe une étude géographique des villes et il existe une étude sociologique des villes, mais ni l'une ni l'autre ne suffisent à constituer une sociologie des villes ».

ignorants et des indifférents, mieux que les écrits ou les travaux dispersés de la campagne » (Lewis Mumford) (6).

« La ville est à la fois un fait historique et un fait géographique en ce sens que sa forme est un compromis entre le passé et le présent, tandis que son contenu humain et l'activité de ses habitants sont à peu près intégralement marqués du signe du présent. Son aspect, sa vie quotidienne comportent diverses contradictions.

Il faut distinguer dans l'héritage du passé ce qui est caduc de ce qui continue à vivre et de ce qui impose des formes présentes d'adaptation.

L'aspect formel de la ville est l'aboutissement de l'empilement des constructions ayant répondu aux nécessités d'époques historiques successives et de la réadaptation, plus ou moins heureuse et complète, des formes anciennes à des fonctions et besoins nouveaux. Mais la vie actuelle de la ville, l'activité de sa population sont dominées par les besoins, les techniques et les formes d'organisation économique, sociale et politique du présent. L'aspect formel de la ville est un fait particulier, conséquence de l'histoire locale ou provinciale, la vie actuelle de la ville procède de conditions générales (7).

Ce compromis entre le passé et le présent est visible par la coexistence de vieux quartiers aux petits pavillons individuels et de grands immeubles récents ou par le contraste saisissant entre des bidonvilles lamentables et des tours modernes d'au moins dix étages. Difficultés de circulation dans des rues trop étroites ou tortueuses, aspect villageois de certains lieux de culte désormais trop petits situés au cœur de cités modernes, insuffisance d'équipements commerciaux ou scolaires, problème entre le respect des monuments culturels et historiques et les impératifs de rénovation (Paris et le quartier du Marais), autant de signes de ce compromis entre le passé et le présent.

b) Normalement les activités sociales se sont différenciées et focalisées à l'intérieur de l'agglomération

Les principales activités sociales sont celles de la famille, de l'éducation (enseignement notamment), du travail, des loisirs, de la vie économique, politique et religieuse. En ville, elles se diversifient progressivement et s'exercent principalement dans des zones particulières au service de l'ensemble de l'agglomération. Les fonctions se localisent et, à l'intérieur même de ces principales fonctions, on trouve encore des différenciations.

Plus la ville est importante, plus la spécialisation des fonctions est fortement marquée. En s'amplifiant, l'organisme urbain se différencie. A l'imbrication des fonctions et des types de constructions des vieilles villes se substitue une division des attributions et des aspects.

6) Un gros ouvrage de cet auteur vient d'être traduit aux Editions du Seuil, Paris, 1964 : *La cité à travers l'histoire*, 912 pages.

7) PIERRE GEORGE : *La ville. Le fait urbain à travers le monde*. Presses universitaires de France, 1952, 391 pages.

On parlera ainsi de « zone résidentielle » - « ville-dortoir » - « rue commerçante » - « centre commercial » - « quartier des affaires » - « zone industrielle » - etc...

L'agglomération parisienne où la différenciation des fonctions est très poussée, fournit le meilleur exemple. Le centre de Paris est le quartier des affaires et du commerce : Bourse, Banques, Grands Magasins, Assurances, Journaux, Messageries de Presse, Agences de voyage.

Rappelons d'autres zones où certaines fonctions sont prioritaires :

- « Quartier des Ministères », secteur administratif et politique.
- « Quartier Latin » avec sa fonction universitaire.
- « Grands Boulevards », Pigalle, prédominance des salles de spectacles et loisirs.
- Réputation du Quartier Saint-Sulpice...
- Le quartier du meuble, celui des tissus, etc...
- Zones industrielles : Boucles de la Seine, Saint-Denis, Aubervilliers, Ivry, Vitry, etc...
- Banlieue de résidence : Neuilly, Cité Universitaire, Massy-Palaiseau, etc...

Dans ce processus de différenciation, on e pu, en gros, distinguer *trois phases* qui s'enchevêtrent parfois :

- Au début les migrations rurales se font surtout vers les quartiers centraux des villes.
- Bientôt ceux-ci accusent des densités démographiques excessives et des conditions de vie précaire.
- Une déconcentration progressive du noyau central s'opère. Formation sur le pourtour de faubourgs et duce banlieue : on arrive peu à peu à une agglomération. Le centre, peuplé au début, se vide au profit des locaux commerciaux, administratifs ou des sièges sociaux. A Paris, le soir, quand chacun est rentré chez soi, la distribution de la population résidentielle évoque l'image d'un os à moelle. Le centre est pour ainsi dire vide, mais les arrondissements périphériques et la banlieue regorgent de monde.

Pour qu'une ville se développe normalement et humainement, des moyens adaptés de communications intérieures sont indispensables.

c) Progressivement s'opère un « zoning social » : la population résidentielle se répartit sur le territoire de la ville selon les critères ethniques, économiques et de classes sociales.

On a observé une tendance à se regrouper suivant *l'origine ethnique* : quartier européen, quartier noir, musulman, bidonville nord-africain (8), quartier arménien (Alfortville), ghetto juif... Une attitude de ségrégation raciste peut provoquer et renforcer ce « zoning ». Dans un autre genre,

8) Par exemple, par A. et J. BELKHOJA : *Les Africains du Nord à Gennevilliers*, Etudes sociales Nord-Africaines, Paris, 1964, 194 pages.

il faut penser aux provinciaux qui se retrouvent sur Paris (Auvergnats, Bretons, etc...).

Mais des zones se forment aussi selon les niveaux économiques et les classes sociales ; les quartiers que l'on appelle « ouvriers », « populaires », « bourgeois », l'ancienne misérable « Zone » qui ceinturait autrefois notre capitale, le Paris de l'Est, le Centre et le Paris de l'Ouest dégagés par l'observation (9) illustrent ce phénomène. Les grandes villes sont à la fois un creuset où s'opèrent des brassages de population (un « melting-pot ») et un lieu de regroupement et de séparation selon des critères économiques et sociaux. Toutefois des « blocs » d'immeubles et des grands ensembles modernes favorisent la cohabitation et une certaine communication entre populations aux niveaux de vie différents.

d) Les villes peuvent se définir par le développement des activités collectives des secteurs économiques secondaires et tertiaires. Une ou plusieurs activités collectives deviennent de fait prépondérantes dans certaines villes qui alors sont spécialisées.

Ainsi les villes où prédomine le secteur secondaire se répartissent en deux catégories : les villes mono-industrielles (La Grand-Combe, Hayange, Longwy, Montceau-les-Mines, Troyes, Roubaix-Tourcoing...) et des villes poly-industrielles, par exemple, Elbeuf, Le Seyne, Saint-Dizier, Montluçon, Grenoble... (10).

Pour d'autres villes, le secteur tertiaire prédomine (banque, assurances, commerce, « services », transports, administration). Nous sommes alors en présence de villes commerçantes et touristiques (Cannes, Vichy, Antibes, Biarritz, Cognac) ou de villes administratives, ports, villes de garnison, d'université, de pèlerinage.

A l'inverse, dans d'autres villes, des activités collectives variées s'équilibrent relativement les unes par rapport aux autres. Ce sont des villes diversifiées comme Nice, Marseille, Toulouse, Limoges... (11).

Enfin momentanément des cités remplissent une activité particulière : Le Mans et ses « Vingt-quatre Heures », Paris, Strasbourg, Marseille et Lyon avec leurs foires, Gennevilliers et Puteaux avec les congrès de partis politiques.

*
* *

II. - QUELQUES COMPOSANTES DU MODE DE VIE URBAIN.

Il s'agit seulement de passer en revue les principales. Certaines seront signalées brièvement parce qu'elles ne revêtent pas une importance considérable dans la perspective adoptée ici, ou qu'elles sont déjà bien connues.

9) P.-H. CHOMBART DE LAUWE : *Paris et agglomération parisienne* P.U.F., 1952, notamment Tome I - ch. IV.

10) Voir CARRIÈRE FRANÇOISE et PINCHEMEL PHILIPPE, op. cité, p. 210 et sq. 111 Idem, p. 218 et sq.

a) Organisation des besoins sociaux et matériels

La concentration de centaines de milliers d'hommes (voire de quelques millions) crée la nécessité d'organiser la satisfaction de besoins sociaux multiples. Elle exige tout un équipement complexe : transports intérieurs urbains, équipement commercial, établissements scolaires, équipement médical et hospitalier, prévention sanitaire, circulation et voirie, équipement culturel et culturel, communications téléphoniques et postales, établissements administratifs et municipaux, évacuation des ordures et eaux usées, service de sécurité (incendie notamment), cimetières, etc...

D'autre part, les villes consomment des masses considérables de produits alimentaires (problème des Halles de Paris) d'où la nécessité du transport et du stockage de ces produits et de l'eau potable.

Tous ces besoins de la vie quotidienne et de la consommation urbaine font ressortir les liens entre villes et campagnes, entre cités et arrière-pays. L'économie agricole se transforme en fonction : cultures maraîchères, spécialisations régionales des produits.

b) Une extrême mobilité multiforme.

Mobilité géographique d'abord. Puisque toutes les fonctions sociales autrefois réunies localement sont éparpillées, il faut se déplacer là où les fonctions s'exercent et où les possibilités de choix se présentent. Dans le domaine économique, le consommateur se trouve devant toute une gamme de produits et de commerçants. La spécialisation des hommes et la localisation des fonctions sociales entraînent une dislocation entre, d'une part le domicile et d'autre part le lieu de travail ou d'études, de loisirs, celui où l'on se fait soigner ; le lieu de naissance des enfants par rapport au domicile des parents, etc... Il faut ajouter aussi les changements d'employeurs, les déménagements. Un exemple, à Courtrai en Belgique, la construction de 100 nouveaux logements aurait entraîné près de 800 déménagements en chaîne. Il en résulte un réseau inextricable de déplacements journaliers, occasionnels, temporaires, saisonniers ou durables.

Mobilité sociale aussi : ce sont des modifications survenant dans la situation d'une personne par rapport à son milieu d'origine, le transfert d'un individu et de sa famille d'un niveau social à un autre. C'est un mouvement ascendant ou descendant parmi les positions sur l'échelle sociale, « un passage d'une strate de prestige à une autre ». Cet aspect de la mobilité n'est-il pas aussi important, sinon plus, que l'aspect géographique ?

Ainsi en ville, les personnes ont la *possibilité d'appartenir plus ou moins profondément à une multitude de regroupements spécialisés* dont certains ne remplissent qu'une fonction.

c) Une possibilité de choisir qui se transforme en besoins (12).

L'urbanisation et l'industrialisation - deux réalités conjointes - ont engendré certaines dispositions et attitudes dont la plus courante est la possibilité de choisir et même la volonté de choisir.

Le domaine de la consommation des biens est mieux observable : le citadin (et de plus en plus le rural) se trouve en face d'un certain nombre de produits de même sorte sous des marques différentes (diverses marques de détergents, réfrigérateurs, machines à laver, télévision, vins ordinaires, bières, etc..., etc...). Choisir ce qu'on achète, quitte à faire du chemin pour le trouver, sans se rendre compte que c'est moins bien qu'à proximité ou que sous des marques diverses se cache un même trust. Une autre méthode est de rassembler en un lieu tous les produits et les différentes marques (grands magasins, prisunics, super-marchés, bazars). On peut choisir aussi maintenant en ville son spectacle, son médecin, son spécialiste, son coiffeur, ses amis, le poste de radio que l'on écoute, les livres que l'on achète, son lieu de vacances, etc...

En conséquence, il est possible de choisir dans le domaine religieux son lieu de culte, son confesseur, son aumônier, sa paroisse, son journal etc...

Evidemment, et théoriquement, les habitants d'une même ville sont en face de possibilités égales de choix, en réalité les uns en bénéficient plus que d'autres, suivant les niveaux de vie en particulier. En fait, des ouvriers et employés peuvent-ils faire les mêmes choix que d'autres catégories plus aisées ? (13).

d) Conjointement, un certain esprit critique se développe.

Les possibilités de choix invitent à comparer, à juger, puis à exiger la qualité dans tous les domaines, produits fabriqués ou autres. Ce comportement a des incidences sur l'attitude religieuse du citadin : il est amené à porter un jugement sur la valeur des sermons, des réunions, la présentation d'un tract ou d'un journal paroissial, la valeur d'une séance récréative, d'un camp ou colonie de vacances, le soin apporté à la liturgie, l'aménagement des locaux paroissiaux, etc...

e) Une certaine inattention au comportement des autres, favorisée par l'anonymat.

En milieu rural chacun se connaît et toutes les fonctions principales ont lieu pour ainsi dire dans le village ou le bourg : une pression de l'ensemble s'exerce vers une vie conventionnelle.

12) Les paragraphes qui suivent reprennent les articles de Jean RÉMY : *Conséquences socio-culturelles de la concentration urbaine* - Social Compass VII - 4, 1960, pp. 307-311 et « Groupes et relations personnelles en milieu urbain » - Social Compass VIII - 3, 1961, pp. 211-235.

13) Nous avons traité ce sujet dans *Socialisation et évangélisation*, Dossier Masses Ouvrières : Socialisation, septembre 1963, pp. 13-45.

En ville, le désir de s'assurer une autonomie se fait jour. On veut éviter le contrôle social du village d'autrefois. Il faudrait préciser à ce sujet le rôle joué en ville par le « chez soi » (l'appartement ou le pavillon). C'est l'endroit, semble-t-il, que l'on se réserve, où l'on échappe à la vie urbaine. « La fonction principale du logement est d'isoler, de soustraire l'homme à la pression de la vie collective... Dans le rythme d'une existence saine et équilibrée, à un temps de vie socialisée doit être associé un temps de vie isolée (14) ». Le logement est le lieu où l'on retrouve théoriquement des liens personnels de groupe comme antidote au brassage anonyme de la ville. La télévision accentue cette tendance au « chez soi ».

Avant de porter un jugement moral d'égoïsme sur ce phénomène, il faut y regarder de plus près. Des personnes indifférentes à leur entourage immédiat peuvent avoir des relations altruistes à une échelle plus vaste : nous retrouvons l'aspect sélectif qui certes contient des dangers (recherches de contacts agréables et avec des personnes de son choix).

f) Transformation des rythmes de la vie (15).

En ville, les rythmes naturels sont remplacés en partie par des rythmes artificiels, mécanisés. On dort sur la nuit, et la vie se déroule le soir. Certains travaux se font en équipe de « trois-huit » ou par « quart ». Les machines et les cadences de travail impriment un rythme mécanique. En ville, on passe rapidement d'une activité à l'autre. Le rythme de l'existence s'accélère ; il est conditionné par la productivité et l'augmentation des loisirs.

g) L'écart social entre l'homme et la femme se réduit.

Et une tendance vers l'assimilation progressive des deux sexes est observée ; travail de la femme, nouvelles professions féminines, accès à la vie politique, publique, mixité dans les établissements scolaires et universitaires et dans les loisirs.

*
* *

III. - CONSEQUENCES POSITIVES RELIGIEUSES DE LA VILLE.

Des prêtres et des laïcs catholiques semblent avoir été davantage attentifs aux fonctions dévastatrices des villes dans le domaine religieux. Parfois un jugement irrémédiable est porté. Les « villes tentaculaires » deviendraient les « cimetières du christianisme », engendrant automati-

14) F. RUSSO : *Construire pour l'homme et pour les hommes*, dans la Revue « Échanges », n° 54, janvier 1962, numéro consacré aux « Grands ensembles d'habitation ».

Un autre texte souligne la même chose : « Quelle que soit la taille de la ville, la vie de la majorité des hommes et des femmes est profondément marquée par le quartier de résidence : là chacun peut échapper à l'isolement dans la foule qui est le lot de beaucoup dans une ville qui Je dépasse, « se retrouver » (le terme est symptomatique) dans un milieu à l'échelle humaine ». *Réflexions pour 1985*, Travaux pour le Plan, Paris, la Documentation Française, p. 75.

15) D'après les articles de l'Abbé d'IZARNY dans « *Paroisse et Mission* », n° 5 et 8.

quement une vie religieuse très faible ; l'urbanisation serait - en elle-même - néfaste pour le christianisme et d'autres religions.

La réalité semble plus complexe : l'on se demande « si l'urbanisation ne s'accompagne d'une désaffectation religieuse que pour s'être produite dans des conditions spéciales » (16). Penser qu'urbanisation équivaut forcément à irrégion ou déchristianisation, établir entre elles une relation de cause à effet paraît sommaire et dangereux (17).

Devant les villes, et d'autres réalités sociales, le risque est réel d'adopter une attitude partielle, voire partisane ; on risque d'être béatement idéaliste, pessimiste profond ou optimiste naïf. Au lieu d'être objective et globale, l'analyse de la réalité urbaine, qui est extrêmement difficile, se colore différemment selon la position prise et se simplifie. A la limite, « la » ville - ou telle ville -- devient un mythe ; on se la représente comme une idole prometteuse ou un « monstre accapareur » (18). A ce sujet, l'opinion du public, la littérature, les chansons sur Paris et les grandes villes, seraient révélatrices. La ville devient enfer ou paradis (19).

Ainsi le diagnostic porté parfois sur les effets désastreux de l'urbanisation dans le domaine religieux ne serait-il pas le fruit de la prise de conscience exclusive des laideurs des villes françaises et de leurs faibles taux de pratique dominicale ? (20). Sans aucun doute, les abus passés et présents de l'industrialisation en France, les injustices sociales réelles entre les citadins - souvent de la même commune, - rendent les villes lépreuses. Les maux indiscutables des cités ne doivent pas faire oublier leurs possibilités ou nous forger une mentalité retardataire et négative qui freine les solutions d'évangélisation.

16) JEAN LABBENS : *L'Église et les centres urbains*, Ed. Spes.

17) Le Père Joseph H. FICHER déclare en parlant de la situation américaine : « Nous ne pouvons accepter l'enchaînement de causalités par trop simplistes affirmant que l'industrialisation a causé l'urbanisation, que l'urbanisation entraîne le sécularisme et que le sécularisme tue la vie religieuse. Ceci peut être vrai, mais ne nous explique pas grand' chose ». *Paroisses urbaines, paroisses rurales*, Casterman, 1958, p. 92.

- Le compte rendu d'une enquête sur le diocèse de Besançon souligne : « Dans les zones à forte pratique religieuse il y a proportionnellement moins de communions fréquentes et de chrétiens actifs que dans les zones où la pratique est plus faible ». On déclare par ailleurs que « la pratique religieuse reste forte uniquement dans les zones rurales, et plus faible dans les zones urbaines en pleine expansion économique ».

18) Voir *La région de Paris - Perspectives de développement et d'aménagement*, Revue « Sondages », 1963, n°4 - Enquête exécutée par l'I.F.O.P.

19) Voici quelques titres d'articles de journaux : « Construisons-nous les taudis de 1970 ? », « La dictature des bureaux », « La ville rend fou », « Nous ne voulons pas vivre dans ces casernes de béton », « Le mal des capitales ». Signalons un extrait d'un dépliant préparatoire à un pèlerinage à Rome en 1961

« ... Rome est le lieu du Combat vrai. Rome est la ville de la Civilisation et les fils de France savent retrouver là-bas les fils des autres peuples qui ont reçu en grâce la parole de vérité. Rome est la Cité qui arrête les invasions celles des barbares et des Huns comme celle du Turc à Lépante. Rome est la Cité du Rempart où s'inclinent le guerrier devant le Pontife, le glaive devant la Croix... »

20) N. GREINACHER donnait récemment une comparaison internationale de la pratique religieuse de quelques grandes villes. Strasbourg, première ville française, occupait la 18^e place avec 34 %. Amsterdam arrivait en tête avec 55 %. Paris et Marseille dans les dernières villes (15 % environ). In « Social Compass » 1963 - X, 4-5, p. 353. *Évolution de la pratique religieuse en Allemagne après la guerre*.

Sans oublier les tares des cités modernes, énumérons donc des *aspects positifs* dans le *domaine religieux*. Ainsi le jeu subtil des mécanismes urbains ressortira mieux (21).

« Le rôle de dissolution des forces et des structures religieuses s'accompagne d'un *rôle de préservation*, voire de *renforcement* ». Ceci n'est pas à entendre dans un sens archaïsant et péjoratif. Les migrants venant de l'étranger ou des campagnes en arrivant en ville doivent personnaliser et transformer leur vie religieuse s'ils veulent survivre sur ce plan.

« C'est dans les grandes villes que l'esprit nouveau d'abord se forme, se développe, se fortifie - esprit nouveau du siècle et esprit nouveau de l'Eglise : l'Eglise se renouvelle et renouvelle ses pratiques dans les grandes villes », affirme Gabriel Le Bras (22). La ville jouerait une *fonction de rénovation*, comme un creuset « où se cherchent les futures formes religieuses, un immense laboratoire où se multiplient les expériences ».

Des besoins religieux nouveaux d'ordre intellectuel se manifestent, en particulier « l'exigence d'une réflexion chrétienne sur les événements de la vie publique et les difficultés de la vie quotidienne, d'une réponse chrétienne aux questions posées par un mode inédit de vie, de travail et de relations ». A l'heure actuelle, des recherches théologiques s'imposent et sont en cours. Les villes jouent une « *fonction d'intellectualisation* » : leur place dans le domaine de la pensée chrétienne est prédominante.

Le catholicisme utilise les techniques modernes de communication : presse et réseaux de distribution, émissions de radio et de télévision, films, affiches, enfin, depuis peu, disques et chansons. Des pièces de théâtre abordant les sujets religieux sont jouées en ville : « *Le Vicaire* » en est un exemple le plus frappant. Seules les villes sont équipées pour cette fonction de création des messages religieux et de leur diffusion par les techniques de communication sociale. Rappelons simplement la diversité des films religieux : *Monsieur Vincent* ; *Les Dix Commandements* ; *Journal d'un curé de campagne* ; *Léon Morin, prêtre* ; *Mort, où est ta victoire ?* etc... Le voyage de Paul VI à Jérusalem n'a-t-il pas été, par exemple, l'occasion d'une foule d'articles de presse, d'émissions radiophoniques et télévisées, créés et diffusés par les villes ?

La ville, nous l'avons vu, est le lieu où les fonctions humaines se différencient les unes des autres et se localisent. Le catholicisme urbain a suivi cette évolution pour arriver à une extrême complexité. La paroisse s'est chargée peu à peu de tâches multiples mais elle est doublée par un système d'organisations très diversifiées dont le foisonnement demande à être maîtrisé. Dans le domaine religieux, la ville remplit une fonction de différenciation des forces et des efforts apostoliques.

Enfin, semble-t-il, le catholicisme français est « télécommandé » de plusieurs agglomérations urbaines, notamment de Paris, où se trouvent, par exemple, les directions des mouvements nationaux, même ruraux. Les

21) La suite de ce paragraphe reprend, parfois textuellement, l'article d'Émile POULAT : *Les nouveaux espaces urbains du catholicisme français*, Cahiers internationaux de Sociologie, Volume XXX, janvier, juin 1961, p. 127 et sq.

22) *Villes et campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale, en France*, 1953, p. 293 – 2^e Semaine Sociologique, recueil publié sous la direction de G. FRIEDMANN.

émissions et les journaux religieux importants viennent des villes, de Paris en particulier. Le catholicisme urbain propose au catholicisme rural de nouveaux modèles religieux.

Bref, on a l'impression que la ville « oblige la religion à trouver en elle-même des ressources insoupçonnées qu'il était a priori impossible d'imaginer ».

En conclusion de cette ébauche, jetons un coup d'œil sur l'avenir pour nous interroger sur le sort réservé à l'urbanisation. Le phénomène devrait s'accroître. « La France se trouve dans les *premières années d'une véritable révolution urbaine* ; la venue à l'âge de l'emploi des classes nombreuses de l'après-guerre, les apports de la population agricole en voie de diminution, de l'immigration étrangère, des rapatriements d'Afrique du Nord, vont constituer un volume de « population urbaine potentielle » important.

D'ici à 1980, les estimations les plus officielles évaluent à plus de 9 millions, par rapport à 1954, l'augmentation de la population urbaine française » (23).

« Le monde urbain croîtra jusqu'à former les 4/5 de la population petites ou grandes, les villes de France vont, en moyenne, presque doubler de population d'ici 1985 » (24).

*
* *

IV. - TERRITOIRE PAROISSIAL ET VIE DES CITADINS.

Du point de vue canonique, la paroisse est un territoire aux limites précises. Mais un fait a été maintes fois observé. Jadis l'ensemble des activités humaines s'exerçait sur un seul territoire, celui de la commune ou du village. Actuellement, le citadin et le rural s'échappent du territoire de leur domicile pour exercer en d'autres lieux leur travail, leurs loisirs et satisfaire à des besoins divers. L'adéquation tend à disparaître entre le territoire de domicile et d'autres activités sociales. Quelle part de l'existence d'un individu se déroule encore sur un territoire paroissial ? Quelles sont les populations qui y séjournent ou qui le quittent ? Sociologiquement qui sont « mes paroissiens » ?

Observons d'abord les personnes elles-mêmes puis les établissements et les institutions.

a) Dans quelle mesure les personnes qui habitent sur la paroisse (les paroissiens résidentiels) passent-ils leur vie sur son territoire ?

Les naissances peuvent déjà échapper au territoire dans le cas où il n'y a pas de maternité implantée dessus. Les mamans quittent donc la paroisse : parents et amis vont les voir à l'hôpital ou à la clinique. Les baptêmes (sauf certains en maternités) restent en majorité relatifs au territoire paroissial.

23) CARRIÈRE FRANÇOISE et PINCHEMEL PHILIPPE : op. cité, p. 312.

24) *Réflexions pour 1985*, Travaux pour le Plan, Le Documentation Française, Paris, p. 71.

Les petits enfants passent leur vie sur le territoire, mais les *écoliers* et à plus forte raison les *étudiants* le quittent s'il n'y a pas d'établissements scolaires implantés.

Les *malades* qui ne sont pas dans les hôpitaux extra-communaux, les *vieillards* et les *retraités* restent pour ainsi dire sur la paroisse.

Les *femmes au foyer* (ou les membres d'une famille dans leur aspect de consommateurs) peuvent « cheminer » dans le territoire pour des achats, le marché, conduire les enfants à l'école. Mais certains achats se font au centre de la ville, dans les grands magasins ou centres commerciaux, en-dehors du territoire paroissial.

En semaine, *ceux qui travaillent* quittent parfois la commune dans des proportions importantes (jusqu'à 65 - 70 % des actifs). Le temps passé sur la commune est alors très réduit.

Autrement dit, *la vie des personnes résidentielles inactives* (celles qui ne travaillent pas) reste surtout relative au territoire paroissial.

Les jeunes filles se marient en très grosse majorité sur « leur » paroisse mais leurs fiancés n'y sont pas forcément domiciliés.

Par contre, *la vie de loisir* se passe beaucoup hors du territoire paroissial dans les grosses agglomérations, spécialement pendant les vacances. Toutefois il ne faudrait pas oublier les cinémas et les bals de quartier, les bandes de jeunes, les maisons de jeunes et sociétés locales de loisirs.

La *vie civique et politique* conserve un aspect territorial (sections locales des partis, élections communales, comités para-politiques locaux...) mais toute une part déborde un territoire (élections législatives).

La *pratique religieuse dominicale* échappe elle aussi aux limites paroissiales. Les échanges inter-paroissiaux constatés dans les enquêtes en sont une preuve.

Enfin, la dernière situation humaine, *la mort*, est marquée à son tour par cette inadéquation aux limites territoriales. Bien des fois, les personnes mortes dans les hôpitaux et enterrées religieusement, ne le sont pas dans leur paroisse de domicile. Par contre, les paroisses ou les chapelles d'hôpital « font » les enterrements de non-résidentiels.

Pour saisir la situation dans son ensemble, il faut penser aux déménagements hors du territoire paroissial et aux divers rythmes de la vie actuelle : semaine et week-end, jours de fêtes et vacances, été et autres saisons.

Ainsi, surtout les départs ont été envisagés jusqu'à maintenant. Voyons donc les arrivées à partir des établissements ou institutions sur un territoire paroissial.

b) Etablissements et institutions situés sur un territoire paroissial qui semblent des personnes n'y demeurant pas forcément,

On se contentera d'une simple énumération sans prétendre être exhaustif :

- Les établissements scolaires pour les adolescents et les jeunes.
- Hôpitaux intercommunaux, centre médicaux et sociaux.
- Salles de spectacles, terrains de sports, piscines, campings.
- Centrales syndicales et politiques.

-- Entreprises (ateliers; bureaux, sièges sociaux).

Lieux de culte et locaux paroissiaux.

- Etablissements commerciaux, grands magasins, hôtels.

- Etablissements administratifs.

c) Si bien qu'en ville, sur un territoire donné (donc sur une paroisse) trois sortes d'événements sont à envisager schématiquement :

1) Les *événements localisés à répercussion limitée*, c'est-à-dire qui ne dépassent pas l'entourage immédiat et la famille. Exemples : la plupart des naissances qui se font sur ce territoire, la vie des malades, des vieux et des retraités, la vie quotidienne des ménagères pour l'entretien de la famille, la mort de la plupart des gens, les actes habituels de pratique religieuse (baptême, catéchisme, communion solennelle, etc...).

Il y a là toute une vie cachée quotidienne et occasionnelle, toute une vie de quartier où les petites gens ont leur place. Cette localisation restreinte ne confère pas une valeur moindre à ces événements.

2) *Les événements locaux à répercussion extra-locale.*

Leur portée va déborder le territoire envisagé et on arrive difficilement à la saisir ; ils ne sont guère localisables. Les techniques de communication (presse, radio, etc...) jouent ici leur rôle.

Exemples : - la naissance, la maladie, la mort de personnages célèbres ou de gens inconnus qui se trouvent dans des situations inhabituelles. Ces événements d'ordinaire localisés acquièrent une portée plus grande : le procès de Liège en est une preuve.

- des événements du travail : une grève (Decazeville) la 4^e semaine de congés payés chez Renault, des licenciements à Saint-Nazaire ;

- la déclaration des curés du XIII^e arrondissement au sujet de l'Algérie, celle du clergé de la région de Saint-Nazaire sur l'intervention des forces de l'ordre (février 1964) ;

- des décisions prises localement par des organismes de direction dans tous les domaines.

Le rôle social d'un homme ou d'un groupe et le prestige qu'il implique jouent dans la portée de l'événement provoqué par cet homme ou ce groupe. La déclaration ou la décision d'un ministre, d'un évêque, d'un curé, d'un responsable syndical ou d'une maman inconnue n'auront pas la même répercussion.

3) *La répercussion locale des événements généraux extra-locaux.*

C'est le poids des problèmes d'ensemble sur un territoire donné, l'attention plus ou moins grande portée par les résidentiels d'un territoire aux questions extérieures. Les techniques de communication jouent encore leur rôle.

Les exemples sont trop abondants ; inutile d'en citer.

d) Le territoire d'une paroisse urbaine, c'est un fait, se met à fuir de partout, un peu comme une passoire.

Les personnes domiciliées dessus le quittent souvent, des non-résidentiels y pénètrent mais des idées et des systèmes de valeurs, conçus ailleurs, le sillonnent, en particulier par les techniques de communication. Enfin, des décisions y sont prises dont la portée déborde de beaucoup le territoire.

Une *paroisse* de grande ville, découpée artificiellement dans le tissu urbain par ses propres limites, est une bourse d'échange d'idées et de valeurs sociales, un foyer de décisions humaines et de relations qui éclatent au-delà du territoire. Une partie de la vie complexe urbaine échappe à l'institution paroissiale. Quand autrefois elle cernait l'ensemble des hommes et la quasi-totalité de leurs rôles sociaux et de leurs relations, elle pouvait prétendre à christianiser seule. En ville, c'est impensable aujourd'hui : elle doit renoncer à être totalitaire.

L'unité territoriale et humaine dans une cité moderne n'est pas, sociologiquement, une paroisse mais la ville, l'agglomération entière ou les zones qui les composent. Pour l'évangélisation urbaine, un renversement de mentalité est à faire : ce n'est pas d'abord « territoire paroissial » qu'il faut penser mais « ville », « zone », « agglomération ». L'action sur un territoire paroissial est à mener en fonction de ces ensembles plus vastes. La civilisation urbaine pose à la paroisse la difficulté suivante : parmi d'autres : christianiser d'une part des hommes qui habitent un lambeau de tissu urbain découpé suivant des limites canoniques et sont sujets à des influences extraterritoriales, christianiser d'autre part une foule de personnes qui par leur vie quotidienne et leurs décisions séjournent et envahissent le territoire sans y être domiciliées. La socialisation porte ses fruits et le citoyen moderne se libère de son domicile et du quartier : il devient mobile. Son appartenance à un lieu d'habitat se relativise.

Le mur qui sépare la paroisse de la masse, soulignons-le, n'est pas construit uniquement de cette difficulté. Plus importants sont l'indifférence et l'athéisme pratique ou raisonné. Aussi, quadriller une ville par des lieux de culte comprenant une population optima de 5 000 habitants ne résoudrait pas les véritables problèmes d'évangélisation. Ceci ne veut pas dire qu'il ne reste pas des églises à construire ou qu'il faut supprimer le découpage administratif paroissial. Pour sauver un corps malade, on inocule le remède dans le système circulatoire et sanguin, tout en soignant les organes vitaux : on ne le coupe pas en morceaux pour traiter chacun séparément. Une ville est un organisme vivant où les cellules, les hommes, ne cessent de se déplacer et de se regrouper en des points essentiels sur l'ensemble du territoire urbain.

De toute évidence, l'évangélisation des villes suppose non seulement une collaboration inter paroissiale - qui est loin d'être réalisée - mais aussi une coordination des paroisses avec les autres organismes apostoliques existant déjà ou à créer. Le développement des villes françaises, trop souvent spontané et anarchique dans le passé, tend actuellement à être maîtrisé. Urbanistes et spécialistes de diverses disciplines veulent organiser et rationaliser les villes. On parle de « remodelage », « d'aménagement », de « villes nouvelles », de « métropoles régionales », etc...

Que deviendront les hommes dans les villes de demain à l' « ère métropolitaine » ? L'enjeu est important : en effet, comme aujourd'hui, le cadre de vie urbain conditionnera en partie les personnes. Si les structures urbaines se modifient, les systèmes de valeurs professées et vécues par les citoyens dans leurs milieux de vie risquent de se modifier aussi. L'homme de 1965 et des années à venir n'est pas seulement mobile géographiquement mais aussi intérieurement. C'est à ce changement des valeurs qu'il faut prêter attention. C'est le domaine de l'évangélisation en définitive. Les prêtres et laïcs des paroisses ne peuvent y être indifférents, mais ils ne pourront faire face que par une collaboration avec d'autres et une ouverture attentive à la vie urbaine (25).

25) Ces derniers paragraphes montrent bien comment l'effort de réflexion de l'atelier « *Mission et Paroisse* » rejoint celui des « *Secteurs missionnaires* » et des « Prêtres de paroisse consacrant un certain temps au travail manuel ».

PARMI LES MILLE ET UNE FENÊTRES

D'OU REGARDER LES VILLES

Julien POTEL

A cause de la complexité des villes et des limites de chacun, les points de vue de ceux qui observent ou décrivent les cités sont divers et complémentaires. Il y a les façons de voir d'hier et d'aujourd'hui, celles des citadins et des autres. Les vieillards et les jeunes, les riches et les pauvres, l'homme et la femme parlent différemment des villes.

L'écrivain, le romancier ou le poète décriront les babylones modernes en termes sombres ou attirants. L'historien fouillera minutieusement le passé des cités pour saisir leurs transformations successives et éclairer le présent. Le sociologue observera la mobilité des urbains, leurs points de rassemblement; il s'intéressera aux nouvelles relations sociales créées par le paysage urbain, mais aussi aux images ou représentations que l'on se fait des villes. Le prêtre ou le chrétien verront dans la ville un danger moral, peut-être, ou une « terre de mission ». L'architecte et l'urbaniste penseront matériaux, volumes, formes, symboles mais aussi lumière, harmonie, joie, santé, hommes en définitive.

Pour illustrer quelques points de vue, voici les opinions des uns et des autres glanées çà et là.

J.-J. ROUSSEAU

« L'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables, cela n'est pas moins vrai au propre qu'au figuré. Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine. Au bout de quelques générations, les races périssent ou dégènèrent ; il faut les renouveler et c'est toujours la campagne qui fournit à ce renouvellement ».

Émile, Livre I, p. 36.

G. BERNANOS

« Les villes... Pourquoi voudriez-vous qu'elles annoncent la joie, bâties dans la peine et la sueur ? La liberté, puisqu'elles sont les forteresses où s'est réfugié, devant la rébellion des choses et des éléments, Adam vaincu ? La vie - ces demeures transitoires, gardiennes seulement de nos os ? ».

Paroles de l'abbé Cénabre - L'imposture, Plan, Paris, 1927, p. 25.

VAN DER MEERSCH

« Rien de triste comme cette grande ville endormie et morte ».

Pêcheurs d'hommes, Paris, A. Michel, 1940, p. 27.

BARBEY D'AUREVILLY

« L'abbé Sombreval partit pour Paris et, le croira-t-on ? n'en revint pas. Paris, ce gouffre de corruption, de science et d'athéisme l'avait dévoré. Il s'était jeté tout vivant dans le cratère qui allait vomir la Révolution Française et ses sandales de prêtre, on ne les retrouva même pas au bord du cratère, tiède et menaçant ».

Un prêtre marié, roman publié en 1865, Paris, Club Français du Livre, 1960, p. 23.

KRISHNA MURTI

« La vie dans une ville est étrangement coupée de l'univers : les édifices bâtis par l'homme ont pris la place des vallées et des montagnes, et le grondement du trafic a remplacé le tumulte des cours d'eau; la nuit on aperçoit à peine les étoiles, même si l'idée vous prend de les regarder, car les lumières de la ville sont trop brillantes ; et pendant le jour, le ciel est limité et encombré. Les citadins vivent dans un monde précis : ils sont fragiles et policés, ils ont leurs églises et leurs musées, leurs bals et leurs théâtres, de beaux vêtements et d'innombrables magasins. Il y a du monde partout, dans les rues, dans les immeubles, dans les chambres. Un nuage traverse le ciel, mais bien peu lèvent la tête. Il y a une grande agitation ».

Commentaires sur la Vie, Corrèa, 1957, p. 118.

GILBERT BÉCAUD

« La ville est une grande dame
Dont le cœur a le goût du drame
Elle a volé mes illusions !...
C'est le paradis pour malheureux...
.. La ville est comme une grande dame
Elle est sans feu, elle est sans flamme,
C'est le Temple des illusions

Extrait d'une chanson sur la ville.

LOUIS MALLE.

- « Il est difficile d'être un homme dans une ville occidentale en 1960 ».

Au cours d'une interview sur son film *Zazie dans le métro*, publiée par *Le Monde*, 27 octobre 1960, p. 13.

- Après sa découverte de Paris - la grande ville - la jeune « Zazie » conclut le film en dialoguant avec sa mère :

La maman : « Tu t'es bien amusée ? »,

Zazie, d'un air évasif « Oui, comme ça ! ».

La maman : « Alors, qu'est-ce que tu as fait ? ».

Zazie : « J'ai vieilli ».

FRANTZ FANON

« La ville du colon est une ville en dur, toute de pierre et de fer. C'est une ville illuminée, asphaltée, où les poubelles regorgent toujours de restes inconnus, jamais vus, même pas rêvés... La ville du colon est une ville repue, paresseuse, son ventre est plein de bonnes choses, à l'état permanent.

La ville du colonisé ou du moins la ville indigène, le village nègre, la médina, la réserve, est un lieu mal famé, peuplé d'hommes mal famés... La ville du colonisé est une ville affamée, affamée de pain, de viande, de chaussures, de charbon, de lumière. La ville du colonisé est une ville accroupie, une ville à genoux, une ville vautrée. C'est une ville de nègres, de bicots. Le regard que le colonisé jette sur la ville du colon est un regard de luxure, un regard d'envie. Rêves de possession ».

Les damnés de la Terre, Paris, Maspéro, 1961, p. 32.

PIERRE IDIART

« Avec la Ville nous arrivons... à la suppression de toute limite à la quantité de concentration humaine non seulement chacun ne peut plus connaître chacun, non seulement il est dispensé de le faire, mais plus encore chacun ne veut plus connaître chacun et, en un sens, ne doit plus le faire ».

La quantité humaine, Paris, Editions Ouvrières, 1962, p. 66.

« La Ville est exigeante parce qu'elle est une société adulte. Au lieu de maudire son incapacité à protéger des enfants, mieux vaut l'employer à produire des adultes qu'elle exige ».

Idem, p. 72.

GEORGES FRIEDMANN

« Qu'est-ce, par exemple, qui définit aujourd'hui une ville ? La concentration de l'habitat, le nombre d'habitants rassemblés, le rôle administratif ou politique ? Tout cela et autre chose encore, qui réside dans le genre de travail de la majorité de la population, dans ses modes de déplacement, dans l'organisation de la vie ménagère, comme dans celle des loisirs, dans la mentalité, le niveau d'information, les sujets d'intérêt bref dans tout ce qui constitue le genre de vie urbain... Il y a des villes plus « villes » que d'autres, non par le montant de la population mais par le niveau technique ».

Bulletin International des Sciences Sociales, UNESCO, 1950.

JEAN ALAURENT

« L'âme de la ville, qui est variété et mouvement, dépend finalement de ses habitants, et éventuellement d'une orientation de son peuplement initial. Mais il est incontestable que le cadre qui leur sera fourni ou préparé contribuera puissamment à modeler cette âme. Réussir ce « théâtre », c'est atteindre le sommet de l'art de l'urbaniste ».

Cité dans le Revue *Urbanisme*, n° 54, p. 96.

MARCEL POÈTE

« La façon toute matérielle dont nous nous représentons la ville fait que, si l'on nous parle de l'âme de cette dernière, nous la cherchons instinctivement parmi ces formes dont l'ensemble compose le silhouette urbaine, comme si ces formes dessinaient vraiment le corps de la ville où l'âme doit par conséquent trouver place. Or de telles formes ne sont que de la matière inerte...

Imaginons une ville désertée par tous ses habitants, c'est une ville morte, une sorte de cadavre. C'est que son âme résidait essentiellement en ses habitants ».

Mission de l'Urbanisme, p. 162 - cité dans *Urbanisme*, n° 54, p. 85.

E. PISANI

« Il est assez facile d'imaginer les éléments indispensables au repos des hommes qui habitent la ville, relativement facile aussi de construire, de réaliser les éléments indispensables au travail. Mais une ville c'est autre chose. Une ville c'est un être et ce qu'il est plus difficile de créer, c'est ce niveau de présence réciproque des individus qui les laisse libres et les rend capables d'émotions collectives : alors la construction d'une ville nouvelle est peut-être le propos le plus ambitieux qu'un homme ait jamais conçu ».

Cité dans *Urbanisme*, n° 54, p. 96.

P.-H. CHOMBART DE LAUWE

« La concentration urbaine est une phase nécessaire de l'évolution de l'humanité dont il serait absurde de ne pas voir la grandeur. Les villes ont été le creuset des libertés démocratiques et le lieu privilégié des découvertes scientifiques. Mais nous l'avons dit souvent et nous n'hésitons pas à le répéter pour qui les villes d'aujourd'hui et de demain sont-elles faites, pour quels hommes, pour répondre à quels besoins, à quelles aspirations ?

... La grande ville ne peut plus être un terrain de conquête pour les capitaines d'industrie, ni un champ privilégié de profit pour les grandes firmes commerciales, ni un instrument de puissance dans les mains d'un pouvoir napoléonien. Elle doit être le lieu de rencontre d'hommes venant de divers horizons qui veulent construire ensemble un monde adapté à leurs désirs.

Ce n'est pas la ville qui fera les hommes, mais les hommes qui feront la ville ».

L'avenir de Paris, « Esprit », octobre 1964.

PIERRE MATHIEU

« Il n'y aura vraiment création de ville nouvelle que si le nouvel ensemble urbain découvre sa vocation propre au sein du territoire de la région qui l'environne ; si ne doit pas succéder à une mort lente, un gaspillage des richesses, de temps passé en déplacements ; si ne doivent pas se détériorer les relations des hommes entre eux et le territoire sur lequel ils vivent. Il n'y aura vraiment création de ville nouvelle que si se pose le problème de la découverte d'une nouvelle communauté humaine ».

Cité dans *Urbanisme*, n° 54, p. 96.

P.-H. CHOMBART DE LAUWE

« Les citadins aiment leurs villes devant les yeux. Les bâtiments très élevés de la cité des affaires, qui dominent la ville aux Etats-Unis, par exemple, ont un caractère symbolique.

... La ville a toujours eu un caractère symbolique. Il est nécessaire d'y penser pour mettre en évidence certains monuments représentatifs des valeurs de notre époque et créer un climat social et culturel qui soit stimulant ».

Les citadins et la ville.

Recherches sur l'évolution des besoins et des relations sociales - Polycopie - Ministère de la Construction.

JEAN RÉMY

« La ville n'est nullement une juxtaposition de villages comme on aurait tendance à le croire si on l'envisageait à partir des paroisses... C'est l'agglomération dans son ensemble qui constitue l'unité de base à partir de laquelle on peut comprendre ses divers éléments...

Contrairement à ce qu'on dit parfois, la ville n'est pas un instrument de massification mais, à certains points de vue, un instrument de diversification...

Evangéliser, septembre-octobre 1963, pp. 130-131.

FRANÇOIS BÉDARIDA

« Les villes nouvelles c'est l'apprentissage de la liberté. Et toute l'histoire de la démocratie nous montre combien est difficile cet apprentissage-là ».

De la ville du XIX^e à la ville du XX^e siècle, dans « Vers une nouvelle civilisation urbaine », p. 24.

MICHEL DE CHALENDAR

« L'urbanisme doit s'apprendre à l'école. Car beaucoup plus que pour d'autres disciplines, il est sûr que chacun aura une part de responsabilité dans la création ou la gestion des villes. Une ville doit naître de la volonté du peuple et avec son concours ».

Des villes au service de l'homme, dans « Vers une nouvelle civilisation urbaine », p. 66.

UN CURE DE VAISE EN 1804

(Réponse au questionnaire de l'Archevêché de Lyon).

« Vices inséparables de la proximité d'une grande ville ».

- UN CURE DE ROQUEFORT (Bouches-du-Rhône) EN 1862

« Causes d'immoralité et d'irrégion ? C'est la fréquentation de Marseille et le contact des étrangers ».

Cité par le Chanoine Boulard in *Migrations et Pastorale*, Editions Fleurus, Paris, 1963, p. 36.

CHARLES PÉGUY

(En parlant de Paris).

« Ville du monde le plus internationale, et la seule véritablement internationaliste, passage et séjour des peuples de la terre, de tous les peuples ville nationale, même étroitement, et nationaliste ».

La France.

UNE FEMME

« Cette ville (Sarcelles), elle sera faite de ce que chacun de nous lui apportera, apportera à la communauté...

Ce sont les femmes qui vivent le plus dans la ville...

Réunies ensemble, les femmes doivent prendre pleinement conscience de leur rôle dans la cité, que ce soit sur le plan social ou civique ».

Extrait de l'article : *J'habite depuis deux ans au Grand Ensemble de Sarcelles. Je ne m'y suis jamais ennuyée.*

MADELEINE DELBREL

« Ville prolétarienne..., Ivry est une ville à zones athées : il y a ici, certaines zones d'athéisme d'une impressionnante opacité. Chez elles le scepticisme le plus élémentaire n'a pas sa place ; elles restent, vis-à-vis de l'Eglise, silencieuses et absentes et, comme des tissus morts, sont contagieuses d'une sorte de dévitalisation. Elles attendent tout de la science. Mais quand elles sont désespérées devant la vie il est bien rare qu'elles fassent appel, et surtout accueil, à un autre dynamisme qu'à celui du marxisme ».

Ville marxiste, terre de mission, Edition du Cerf, 1957, p. 31.

ABBÉ GODIN

« Ce que je trouve de plus beau dans la vie, c'est un quartier misérable et souffrant d'une cité ouvrière ».

Témoignages sur l'Abbé Godin, Editions Ouvrières, Paris, 1945, p. 69.

MONSEIGNEUR ALFRED DUQUESNAY

« Quoi qu'on en dise et quels aient été les lamentables excès de ces derniers temps, Paris est et restera la première ville du monde. Sans doute le mal y abonde, l'iniquité y trouve de noirs complots, le scandale s'étale en plein jour : mais aussi Paris est la ville des bonnes œuvres, Paris est peuplé d'âmes d'élite. A Paris, prêtres et laïques ont l'intelligence et le génie de la vie chrétienne. Nulle part, en France, vous ne sentez comme à Paris cet irrésistible courant du bien qui entraîne, ce souffle généreux de la foi qui vivifie, cette ardeur, ce saint enthousiasme qui ravit et transporte l'âme. Ah ! Paris, que je t'aime malgré ta frivolité et malgré tes lamentables erreurs...

On ne connaît pas Paris, nos très chers frères, on ne le soupçonne pas : voilà pourquoi on s'en alarme, ou on s'en effraie. Rassurez-vous, cette radieuse tête de la France catholique, parce qu'elle porte le diadème de la foi et de la charité, écartant bientôt le voile funèbre qui la couvre momentanément, retrouvera toute sa splendeur et son irrésistible beauté ».

Lettre pastorale et mandement de Mgr l'Évêque de Limoges à l'occasion de la prise de possession de son siège, le 10-2-1872. (Imprimeurs, Paris, Adrien Leclerc et Cie).

CARDINAL SUHARD

« A perte de vue, voici Paris : Paris, la ville « achevée » et la ville inhumaine ; Paris, ville de graves désordres et ville des saints. Sous ces toits qui fument près de 6 millions d'habitants vivent et meurent, s'aiment ou se combattent, prient ou se désespèrent. Voilà la cité géante que Dieu m'a confiée en partage. Pourquoi ? Pour la sauver.

Sauver les âmes de Paris, telle est la première tâche. C'est de cette foule que j'aurai à répondre au Jour du Jugement. Comprend-on alors l'angoisse que j'éprouve ? C'est une hantise, une idée fixe qui ne me quittent pas. Quand je parcours ces banlieues aux usines mornes ou les rues illuminées du centre, quand je vois cette foule, tour à tour raffinée ou misérable, mon cœur se serre jusqu'à la douleur. Je n'ai pas à chercher loin le sujet de mes méditations. C'est toujours le même. Il y a un mur qui sépare l'Église de la masse. Ce mur, il faut l'abattre à tout prix pour rendre au Christ les foules qui l'on perdu ».

4 décembre 1949.

CHACUN DE NOUS, QUE PENSE-T-IL DES VILLES ?

OUVRAGES REÇUS PAR LA RÉDACTION

Jean LYON. *Dieu nous aime*. Collection catéchistique. Paris. Centurion. 1964. 95 pp.

Mgr RENARD. *Les religieuses dans le renouveau de l'Église*. Paris. Centurion. 1964. 126 pp.

CENTRE NATIONAL DES VOCATIONS. *Adolescence et vocation*. Paris. Centurion. 1964. 171 pp.

Michel DELABROYE. *Vocations religieuses*. Itinéraires. Paris. Centurion. 1964. 147 pp.

P. DUBARLE. *Pour un dialogue avec le marxisme*. Collection « Signes du temps », Paris. Cerf. 1964. 176 pp.

M. BLONDEL. *Attente du Concile*. Paris. Cerf. 1964. 99 pp.

L. RETIF. *Vivre, c'est dialoguer* (causeries à Radio-Luxembourg). Paris. Fleurus. 1964. 88 pp.

Y. CONGAR - H. KUNG - D. O'HANLON. *Discours au Concile Vatican II*. Paris, Cerf. 1964. 304 pp.

S. JEANNE D'ARC. o.p. *Les religieuses dans l'Église et dans le monde actuel*. Paris. Cerf. 350 pp.

P. RANQUET. Prouilhe. *Aux sources de la vie contemplative dominicaine*. Carcassonne. Editions de l'Enclume. 1953. 78 pp.

R. BERTHIER. *Vivre, c'est le Christ*. Paris. Fleurus. 1964. 80 pp.

F. GABORIAU. Nouvelle initiation philosophique. T. 4. *Les grandes étapes de la pensée*. Paris. Casterman. 1964. 144 pp.

F. HOUTART. *L'Église et le Monde*. Paris. Cerf. 1964. 144 pp.

F. DVORNIK. *Byzance et la primauté romaine*. Collection « Unam Sanctam ». Paris. Cerf. 1964. 164 pp.

P. COCAGNAC. Les Albums de l'Arc en Ciel. *Noé. Elie et le feu du ciel. Le baptême de Jésus. Saint Paul rencontre Jésus.* Paris. Cerf. 1964. 4 albums de 24 pp.

J.-M. PERRIN. *Saint Paul, maître de vie apostolique.* Paris. Cerf. 1964. 244 pp.

F. COUDREAU - H. HOLSTEIN. *Une pastorale qui s'interroge.* Paris. Fleurus. 1964. 104 pp.

R. SCHNACKENBURG. *Le message moral du Nouveau Testament.* Le Puy - Lyon. Xavier Mappus. 1964. 368 pp.

J. JEREMIAS. *Les paraboles de Jésus.* Le Puy - Lyon. Xavier Mappus. 1964. 240 pp.

Journées des I.C.I. 1963. *Mission et liberté des laïcs dans le monde.* Paris. Cerf. 1964. 280 pp.

En collaboration. *Les religieux, aujourd'hui et demain.* Paris. Cerf. 1964. 224 pp.

JEAN XXIII. *Journal de l'âme.* Paris. Cerf. 1964. 608 pp.

B. DE LAS CASAS. *L'Évangile et la force.* Paris. Cerf. 1964. 224 pp.

A.-M. BESNARD. *Visage spirituel des temps nouveaux.* Paris. Cerf. 1964. 96 pp.

O. DE LA BROSSE. *Cardinal Suhard. Vers une Église en état de mission.* Paris. Cerf. 1965. 368 pp.

H. DENIS. *Le prêtre pour quoi faire ?* Tiré à part de « Vocations Sacerdotales et religieuses », n. 227, juillet 1964, 106, rue du Bac, Paris

J. JOMIER. *Introduction à l'Islam actuel.* Paris. Cerf. 1965. 224 pp.

M. MENANT. *Paul parmi nous.* Paris. Editions Ouvrières. 1965. 216 pp.

R.-W. GLEASON. s.j. *Le Christ et le chrétien.* Le Puy - Lyon. Xavier Mappus. 1965. 168 pp.

J. PIGNAL. *Maurice Cochard mon ami.* Toulouse. Prière et vie. 1965. 180 pp.

Nous avons dit à votre enfant. Orientations pour le catéchisme des enfants ruraux, livret des parents. Paris. Grain de Sénevé. 1964. 27 pp.

A. AURY. *Le livre de l'Assemblée.* Chants et psaumes du Missel. Paris. Cerf. 1965. 256 pp.

La réforme de la liturgie. Documents et directives d'application. Paris. Centurion. 1965. 144 pp.